Askoll

I am electric



Askoll NGS

Livret d'utilisation et d'entretien
Garantie

MADE IN ITALY

www.askollelectric.com

Bienvenue dans l’ère électrique !

Félicitations pour avoir choisi une approche plus durable de la mobilité : faible consommation, grosses économies et plus d’air respirant, ainsi qu’une autonomie garantie; faire du bien à soi, aux autres et à la planète.

Félicitations pour avoir décidé d’adopter un nouveau style de vie et une pensée innovante : profiter de la technologie aussi avant-gardiste que l’électrique n’a que des implications positives.

A l’achat d’Askoll NGS1, NGS2 ou NGS3 vous pourrez enfin profiter d’un véhicule qui concentre le meilleur de fonctionnalité, design et technologie Askoll, une entreprise qui possède trente ans d’expérience dans la conception et fabrication de moteurs électriques.

Ce manuel a été préparé pour vous permettre d’apprécier pleinement ses qualités. Contient des informations, des avertissements et des conseils concernant l’utilisation et l’entretien corrects de votre nouveau véhicule.

Il est important de le lire dans son intégralité avant de conduire le véhicule pour la première fois. Vous en saurez plus des détails et des caractéristiques qui vous aideront à vous convaincre de votre excellent choix.

Cette publication doit être considérée comme faisant partie intégrante du véhicule. En cas de vente du véhicule, il doit être livré au nouveau propriétaire.

L’évolution constante de la conception, garantissant la sécurité et les normes de qualité des véhicules Askoll, peut signifier que certaines des informations contenues dans ce manuel du propriétaire peuvent être différentes du véhicule en votre possession.
peuvent être différentes de celles du véhicule que vous possédez. Nous sommes sûrs que vous comprendrez, par conséquent, que les données, illustrations et descriptions contenues dans ce manuel ne peuvent servir de base à une quelconque réclamation.

INDEX

INDEX	**II**
INFORMATIONS GÉNÉRALES	**1-2-3**
CONTRÔLES ET INSTRUMENTATION	**4-5-6-7-8**
UTILISER	**9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19**
BATTERIES ET CHARGE	**19-20-21-22**
RÉGLAGES ET ENTRETIEN PÉRIODIQUE	**19-20-21-22-23-24-25-26-27-28**
CODES D'ERREUR	**29-30**
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	**31-32-33**
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	**34**
CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE (Contenu de la garantie conventionnelle)	**35-36**
CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE (Exclusions)	**36**
CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE (redevances)	**37**
CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE (Limitations de responsabilité)	**37-38**
CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE (Nature de la garantie)	**38**
CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE (livret d'entretien des scooters)	**38-39-40**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

SYMBOLOGIE

Le manuel rappelle des informations particulièrement importantes sur lesquelles il convient de s'attarder.

Chaque signal est accompagné d'un symbole différent afin de clarifier le contenu du texte qui le suit et de faciliter le repérage des sujets dans les différentes zones.



Ce symbole indique des situations particulièrement dangereuses qui, si elles ne sont pas évitées, peuvent entraîner la mort ou des blessures graves. pas être évitées, peuvent entraîner la mort ou des blessures graves.



Cette version du signal d'attention sera utilisée dans le manuel.

AVERTISSEMENT

Ce symbole indique un avertissement général de sécurité.
Il est utilisé pour vous avertir d'un risque potentiel de blessures corporelles et/ou de dommages à l'équipement.



Le non-respect ou le respect incomplet de ces exigences peut être à l'origine de graves dommages au véhicule et, dans certains cas, de l'annulation de la garantie.



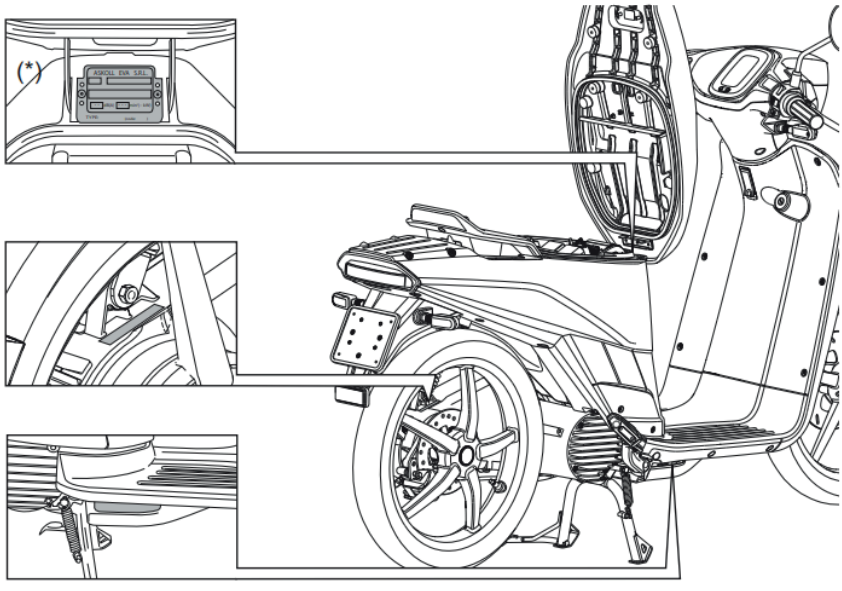
Le bon comportement est indiqué afin de ne pas causer de dommages à la nature par l'utilisation du véhicule.

INFORMATIONS IMPORTANTES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

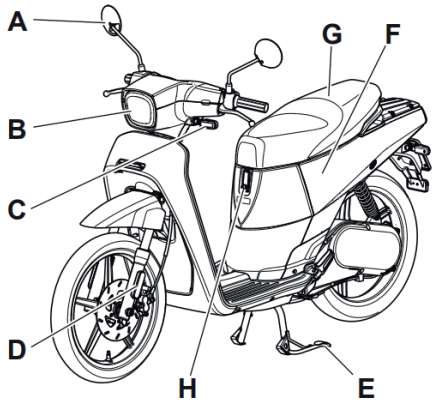
⚠	**Il est primordial que vous connaissiez votre scooter électrique : lisez et comprenez ce manuel avant la première utilisation.**
⚠	**Ce manuel d'utilisation fait partie intégrante du scooter, conservez-le pour pouvoir vous y référer ultérieurement. En cas de vente, il doit être remis au prochain propriétaire.**
⚠	**Le scooter n'est pas destiné à être utilisé par des personnes dont dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou qui manque d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont n'aient pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions concernant l'utilisation du scooter.**
⚠	**Le non-respect ou le respect incomplet de ces exigences peut entraîner des dommages graves pour les personnes, le véhicule, l'environnement et, dans certains cas, l'annulation de la garantie.**
⚠	**Toute modification qui modifie les performances ou la structure principale du scooter, en plus d'être interdite par la loi, rend le véhicule non conforme à l'homologation et présente donc un risque pour la sécurité.**

IDENTIFICATION

Les numéros d'identification sont imprimés sur le châssis, le carter du moteur et dans le compartiment de la batterie. Ils doivent toujours être mentionnés lors d'une demande de pièces détachées. Il est conseillé de vérifier que les numéros de série du véhicule correspondent à ceux figurant sur les documents du véhicule.

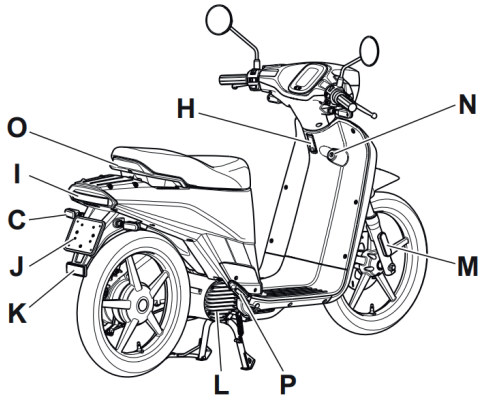


VUE GÉNÉRALE DU SCOOTER NGS$_1$ CÔTÉ GAUCHE



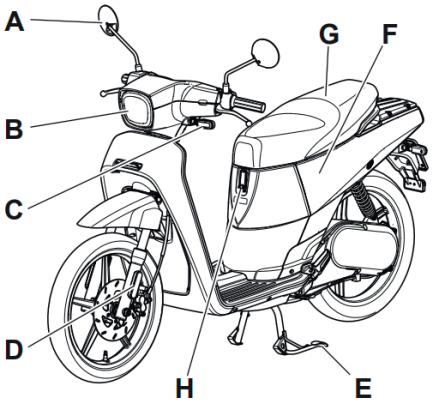
A. Rétroviseur
B. Feu avant
C. Indicateur de direction
D. Réflecteur avant gauche
E. Béquille
F. Compartiment à piles
G. Selle
H. Crochet de sac

VUE GÉNÉRALE DU SCOOTER NGS$_1$ CÔTÉ DROIT



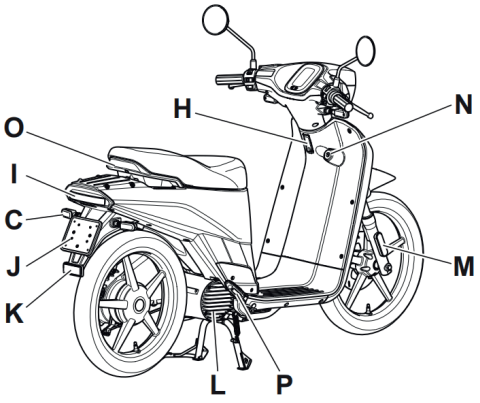
I. Feu arrière
J. Support de plaque d'immatriculation
K. Réflecteur arrière
L. Moteur
M. Réflecteur avant droit
N. Commutateur d'allumage
O. Poignée passager
P. Repose-pieds passager

VUE GÉNÉRALE DU SCOOTER NGS$_2$ - NGS$_3$ CÔTÉ GAUCHE



A. Rétroviseur
B. Feu avant
C. Indicateur de direction
D. Réflecteur avant gauche
E. Béquille
F. Compartiment à piles
G. Selle
H. Crochet de sac

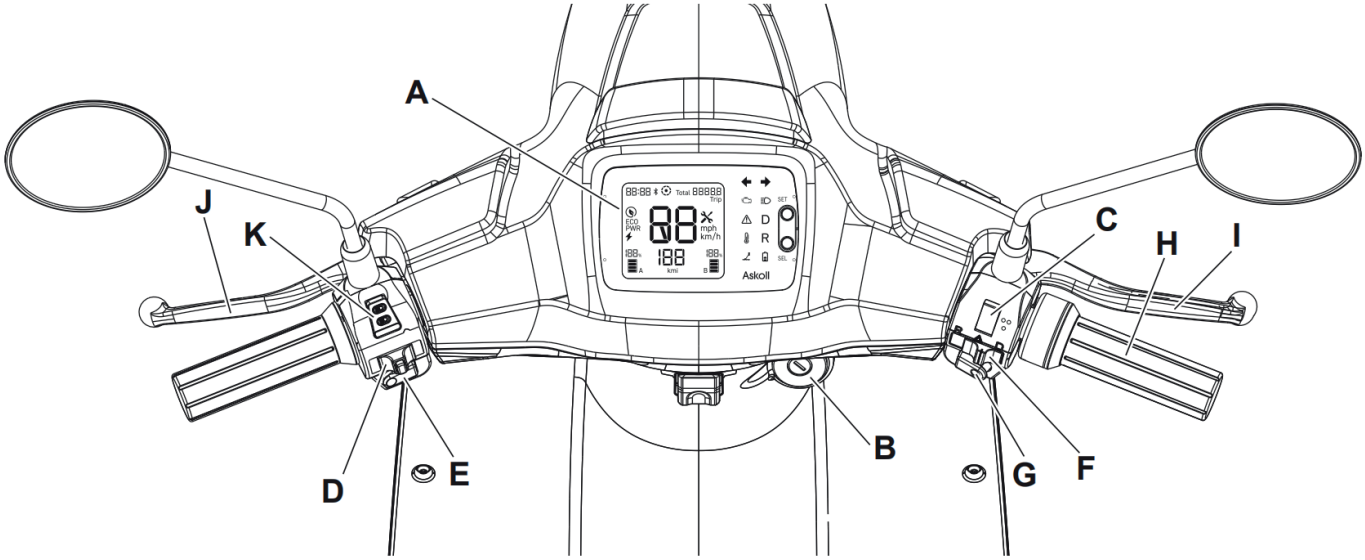
VUE GÉNÉRALE DU SCOOTER NGS$_2$ - NGS$_3$ CÔTÉ DROIT



I. Feu arrière
J. Support de plaque d'immatriculation
K. Réflecteur arrière
L. Moteur
M. Réflecteur avant droit
N. Commutateur d'allumage
O. Poignée passager
P. Repose-pieds passager

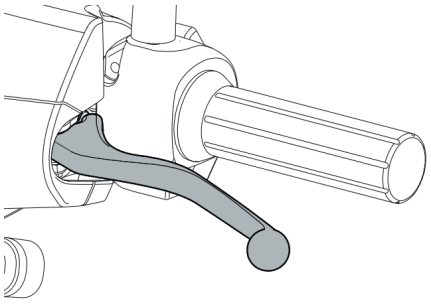
POSITION DES CONTRÔLES ET DES INSTRUMENTS

PLANCY (NGS_1 - NGS_2 - NGS_3)

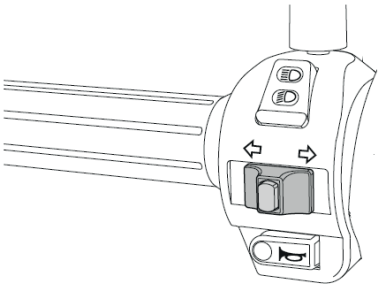


A. Instrumentation
B. Interrupteur à clé
C. Sélecteur de mode de régénération de l'énergie
D. Interrupteur de clignotant
E. Bouton d'avertisseur sonore
F. Sélecteur de mode de conduite avant + marche arrière + 4 flèches de stationnement
G. Bouton de démarrage du moteur/ Fonction MODE sélection du mode de conduite
H. Commande d'accélérateur
I. Levier de commande du frein avant
J. Levier de commande du frein combiné
K. Interrupteur d'éclairage avant

GRUPPO COMANDI SINISTRO

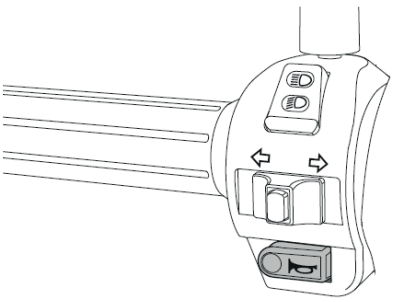


Leva comando freno posteriore
La leva del freno posteriore (a tamburo per NGS_1, a disco per NGS_2 e NGS_3) è posta sulla parte sinistra del manubrio.
Leva freno posteriore con funzione combinata (solo NGS_3**)**
Il freno agisce su entrambe le ruote, con prevalenza su quella posteriore per garantire maggior sicurezza e migliori spazi di arresto.



Commutatore lampeggiatori

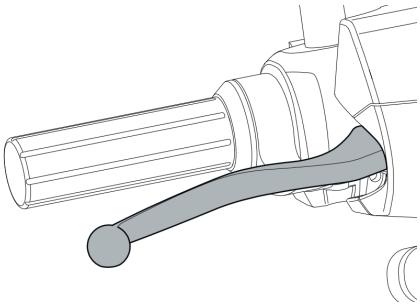
Spostare la levetta verso sinistra per azionare i lampeggiatori di sinistra.
Spostare la levetta verso destra per azionare i lampeggiatori di destra.
Premere il pulsante al centro della levetta per spegnere i lampeggiatori.



Pulsante clacson
Premere per azionare il clacson.

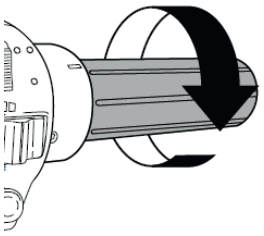
Leva comando freno anteriore

La leva del freno a disco anteriore è posta sulla parte destra del manubrio.



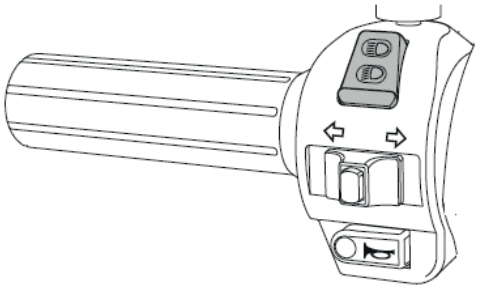
Comando acceleratore

La velocità dello scooter viene regolata ruotando la manopola.

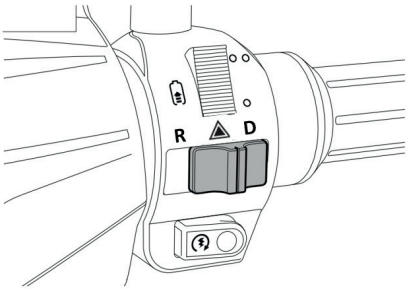


Selettore accensione faro abbagliante

Utilizzando il selettore è possibile attivare la luce abbagliante.



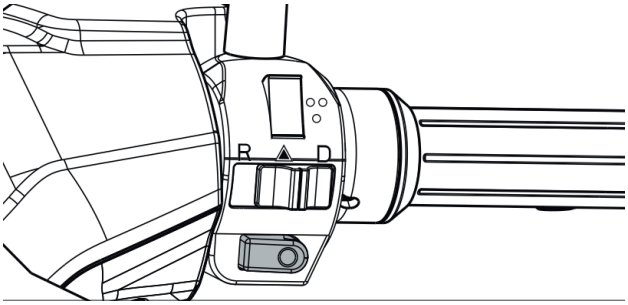
Sélecteur de mode de conduite



Le commutateur permet de sélectionner deux modes différents
Position D = conduite en vitesse avant
Position R = la marche arrière est utilisée

La fonction de marche arrière doit être enclenchée lorsque le véhicule est à l'arrêt, les deux freins serrés et les deux pieds posés au sol. La vitesse maximale en marche arrière est de 3 km/h. Pendant la manœuvre de marche arrière, les 4 flèches de stationnement et l'avertisseur sonore intermittent sont automatiquement activés. Si la marche arrière est engagée par erreur pendant la conduite en marche avant, le véhicule n'entend pas la commande, la commande erronée est signalée sur le tableau de bord par l'allumage de la lettre intermittente "R" sur le nombre de kilomètres du tableau de bord, la lettre D reste cependant active, le signal sonore est activé en continu.

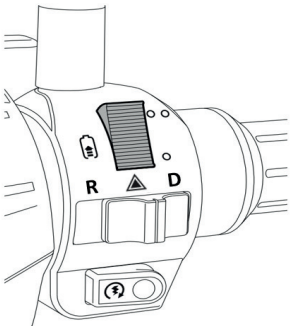
Bouton de démarrage du moteur



En appuyant sur le bouton pendant 3 secondes, selon la position de la clé dans le commutateur, le moteur est activé ou désactivé.

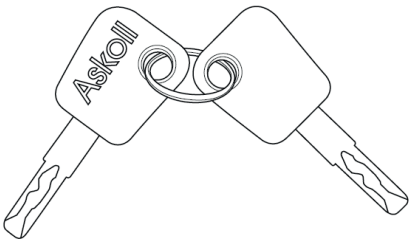
Sélecteur de mode de régénération de l'énergie

Lors de la décélération du scooter, la batterie peut être rechargée automatiquement peut être rechargée automatiquement en activant le mode de mode de régénération d'énergie. Utilisez l'interrupteur à deux positions pour activer ou désactiver le mode de régénération de l'énergie.



COMMUTATEUR À CLÉ

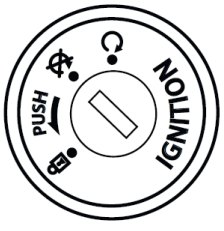
L'interrupteur à clé permet d'activer ou de désactiver le système et l'antivol de direction.
Le scooter est fourni avec une clé principale et un double qui peut être utilisé à la fois pour actionner le commutateur à clé et le commutateur à clé, ainsi que pour ouvrir la porte. l'interrupteur à clé, ainsi que pour ouvrir le siège. Nous recommandons de ranger le double de la clé séparément de la clé principale.



Activation et désactivation du système

En tournant la clé vers vous activez le système.

En tournant la clé vers vous désactivez le système.



AVERTISSEMENT **Ne pas tourner ou retirer la clé pendant la conduite**

INSTRUMENTATION

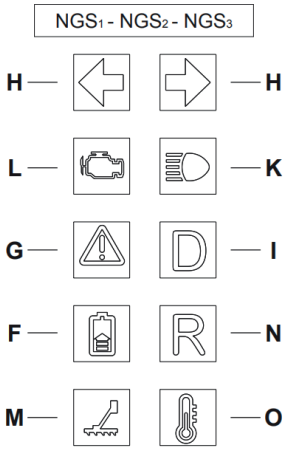
NGS1 - NGS2 - NGS3



A. Feux d'avertissement
B. Compteur de vitesse
C. Affichage numérique
D. Commandes d'affichage

PISTES LUMINEUSES

H. Indicateurs clignotants en fonctionnement
L. Indicateur de diagnostic OBD du moteur
K. Indicateur de feux de route en fonctionnement
G. Indicateur de problème grave
I. Indicateur de vitesse avant
F. Indicateur de température élevée
N. Indicateur de marche arrière
M. Indicateur de diagnostic du stand OBD
O. Indicateur de charge en cours



Indicateur de température élevée

Le voyant de température élevée est de couleur ambre, s'allume et reste fixe pour indiquer une alarme de surchauffe.
s'allume et reste fixe pour indiquer une alarme de surchauffe.
Le code d'alarme correspondant peut être lu sur l'écran.
Veuillez vous référer au chapitre "CODES D'ERREUR" pour une description du code d'alarme affiché.



Indicateur de problème grave

Le témoin de problème grave est rouge et s'allume en même temps que le témoin de dysfonctionnement sur l'écran. en même temps que le témoin de dysfonctionnement sur l'écran.
Lorsqu'il s'allume, arrêtez le véhicule et le code d'erreur correspondant peut être lu sur l'écran. sur l'écran. Il est nécessaire de se rendre dans un atelier agréé pour faire contrôler le véhicule. Reportez-vous au chapitre "CODES D'ERREUR" pour une description du code d'alarme affiché.



Indicateur clignotant en fonctionnement
Le voyant des clignotants est vert, il s'allume et clignote pour indiquer que le clignotant droit ou gauche est activé, il s'éteint lorsque les clignotants sont désactivés.



Indicateur lumineux en fonctionnement
Le voyant est vert et s'allume lorsque le moteur est activé.



Indicateur de feux de route
Le témoin des feux de route est bleu, il s'allume
en actionnant le sélecteur situé sur le commutateur de gauche.



Indicateur de charge en cours
Le témoin de charge en cours est de couleur ambre, s'allume et reste fixe lorsque le chargeur est branché sur le secteur et que les batteries sont en cours de recharge. Il s'allume également lorsque le mode de régénération de l'énergie est activé.



Indicateurs du système de diagnostic par détection de pannes OBD
Les voyants du système OBD (On Board Diagnostic) sont de couleur orange et s'allument pendant la communication entre le véhicule et le dispositif de diagnostic externe.



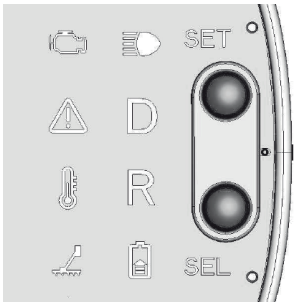
TACHIMÈTRE (NGS1 - NGS2 - NGS3)

Le compteur de vitesse indique la vitesse actuelle.
La valeur est exprimée en kilomètres par heure (km/h).

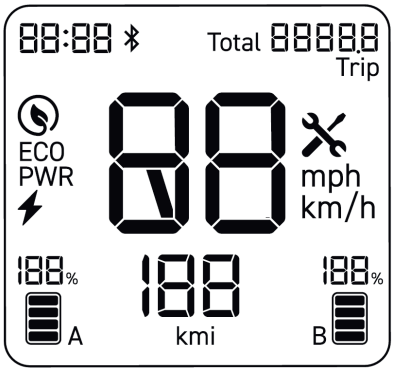


BOUTONS DE RÉGLAGE DU MENU

Les touches SELECT et SET sont utilisées pour:
• sélectionner le paramètre à afficher sur l'écran,
• réinitialiser la valeur affichée (km/trip),
• fixer et confirmer les nouvelles valeurs (temps).



ÉCRAN NUMÉRIQUE (NGS1 - NGS2 - NGS3)
L'écran numérique permet d'obtenir toutes les informations sur l'état du véhicule:
- présence de piles dans les compartiments A et B,
- l'état de charge de la batterie,
- le kilométrage total parcouru
- le kilométrage partiel parcouru,
- le nombre de kilomètres parcourus avec la charge restante de la batterie
- l'heure,
- les alarmes et les codes d'erreur associés.



UTILISER

CONTRÔLES AVANT LE DÉPART

Avant d'utiliser le scooter, il est toujours bon de procéder à quelques vérifications:

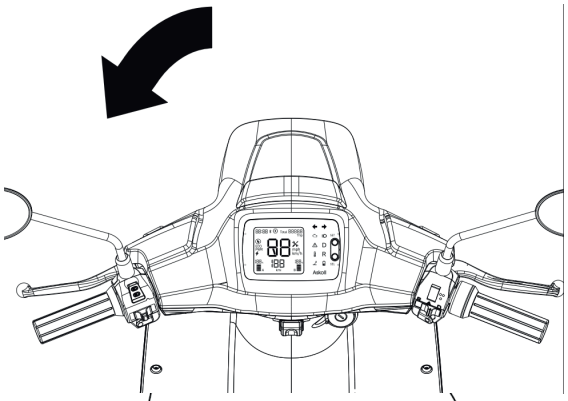
- vérifier l'état de charge des batteries,
- vérifier le fonctionnement du feu avant, du feu arrière, des clignotants et de l'éclairage de la plaque d'immatriculation,
- vérifier le fonctionnement des freins avant et arrière,
- vérifier le niveau du liquide dans le réservoir du frein avant,
- vérifier la pression des pneus,
- vérifier que la selle est fermée en position non relevée et que les câbles du chargeur sont correctement positionnés dans le compartiment de la batterie.

Reportez-vous aux instructions de ce manuel pour effectuer correctement ces contrôles.

CONDUITE EN TOUTE

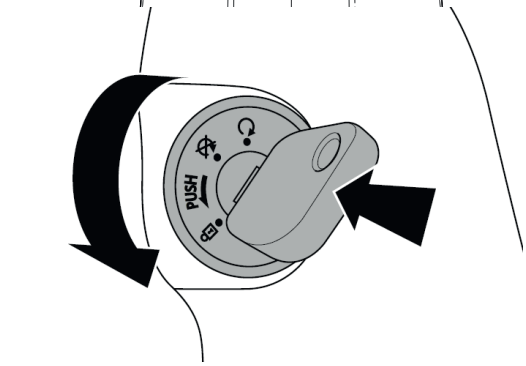
AVERTISSEMENT	**Avant d'utiliser le scooter pour la première fois, nous vous recommandons de le tester dans des zones fermées à la circulation jusqu'à ce que vous le connaissiez bien..**
AVERTISSEMENT	**Conduisez toujours dans les limites de vos capacités.**
	La conduite en état d'ébriété, sous l'influence de drogues ou de certains médicaments est très dangereuse pour soi-même et est interdite par la loi.
AVERTISSEMENT	**Portez toujours un casque et attachez-le correctement avant de conduire correctement.**
AVERTISSEMENT	**En cas de transport d'un passager, vérifiez avant le départ qu'il porte un casque et qu'il l'a correctement attaché.**
AVERTISSEMENT	**Conseillez au passager de toujours rester fermement attaché à la barre d'appui pendant la conduite.**
AVERTISSEMENT	**Éviter les démarrages avec la béquille centrale abaissée : lorsque la roue arrière entre en contact avec le sol, elle ne doit pas tourner afin d'éviter un démarrage brutal.**
AVERTISSEMENT	**Sur les routes irrégulières, sous la pluie, la neige ou sur les routes glissantes, il est nécessaire de réduire la vitesse et d'augmenter la distance de sécurité par rapport aux autres véhicules, en conduisant avec prudence.**
	**Utilisez les deux freins pour répartir l'action de freinage sur les deux roues.**
AVERTISSEMENT	**Ne freinez pas brusquement sur une route mouillée, non pavée ou glissante glissante.**
	**Après avoir parcouru un long tronçon de route mouillée sans actionner les freins, l'action de freinage sera d'abord moindre. Les freins doivent être actionnés périodiquement dans ces conditions.**
AVERTISSEMENT	**Par temps de pluie, la visibilité diminue, réduisez votre vitesse et conduisez prudemment.**
AVERTISSEMENT	**Sur les véhicules NGS_1 - NGS_2 - NGS_3, si, lors de l'accélération, le frein arrière est actionné en même temps jusqu'à ce que la roue se bloque, cette situation met l'unité de contrôle en protection et le véhicule s'arrête.**

OPÉRATIONS DE DÉMARRAGE



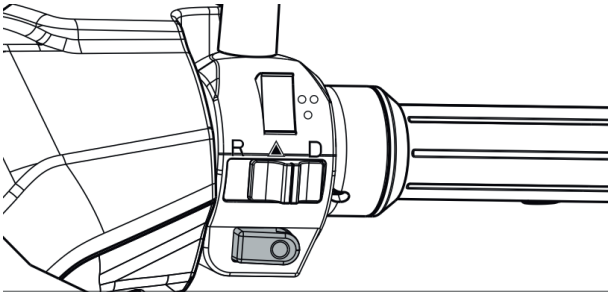
Engagement et désengagement de l'antivol de direction

Pour engager l'antivol de direction, tournez le guidon vers la gauche jusqu'à la fin de la course.



Pressez la clé vers l'intérieur et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre.
dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ; simultanément, tournez légèrement le guidon dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la clé s'enclenche sur le symbole du cadenas.
sur le symbole du cadenas ; l'antivol de direction est alors enclenché et la clé peut être retirée.
Pour désengager l'antivol de direction, insérez la clé dans le commutateur et tournez-la vers la droite.

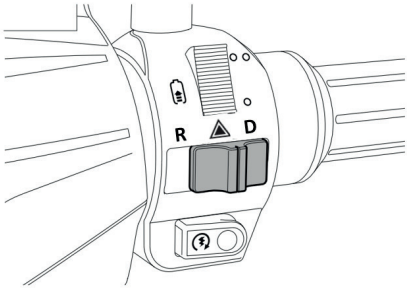
Activation du moteur



Pour pouvoir démarrer, le moteur doit être activé.
Pour activer le moteur, insérez la clé dans le allumer et allumer , puis appuyez sur 1 selon le bouton MODE d'activation du moteur, le le voyant de démarrage s'allume.
Pour désactiver le moteur, appuyez à nouveau sur le bouton Le moteur active le MODE pendant 1 seconde et tourne la clé dans le commutateur à gauche
La désactivation du moteur se produit également avec le rotation uniquement vers le haut de la clé.

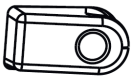


Sélection du mode de conduite (NGS$_1$ - NGS$_2$ - NGS$_3$)
À l'aide du commutateur, vous pouvez sélectionner le modes de conduite suivants:
Position D = procéder au déplacement frontal
Position ⚠ les 4 flèches de stationnement sont activées
Position R = si procede con Retromarcia



Différents modes de conduite :
Modalité **ECONOMY**
Pleine vitesse: 32 km/h.
L'icône apparaît **ECO** sur l'écran.
Modalité **NORMAL**
Pleine vitesse: 37 km/h.
Aucune icône n'apparaît sur l'écran.
Modalité **POWER**
Pleine vitesse: 45 km/h.
L'icône apparaît PWR sur l'écran
Version NGS1: autonomie 40 km*
Version NGS2: autonomie 71 km*
* selon le règlement CE 168/2013.

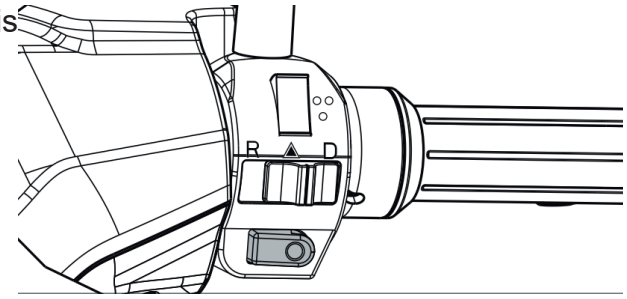
MODE



Le bouton rouge « MODE » a une double fonction, en le maintenant appuyé pendant 1 sec. Un consensus est réalisé lors du démarrage ou de l'arrêt du véhicule. Pressage appuyez rapidement sur le bouton pour changer les modes d'assistance de ECO à NORMAL à POWER et ainsi de suite.

AVERTISSEMENT	**performances au fil du temps, ce qui réduit les valeurs d'autonomie initiales.**
AVERTISSEMENT	**Les données d'autonomie indiquées dépendent strictement des conditions d'utilisation, qui peuvent être : la pente et/ou le type de revêtement du parcours, la température ambiante, la vitesse moyenne, le niveau d'assistance moteur, la pression des pneus, poids transporté et poids utilisateur, âge des batteries**

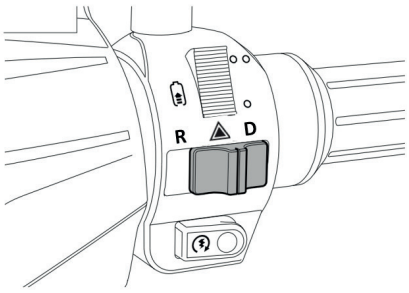
Différents modes de conduite (NGS3):
À l'aide du commutateur, vous pouvez sélectionner trois différents modes de conduite:
Modalité **ECONOMY**
Modalité **NORMAL**
Modalité **POWER**
Pleine vitesse: 67 km/h
L'icône apparaît **PWR** sur l'écran



Autonomie 96 km selon le règlement CE 168/2013.
Les valeurs d'autonomie listées ci-dessus sont valables avec l'utilisation de 2 batteries connectées et en même temps charger.

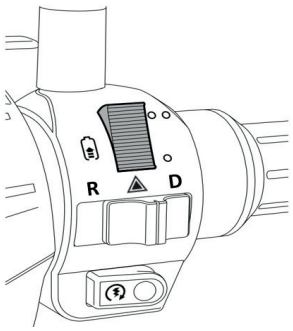
AVERTISSEMENT	**Les batteries lithium-ion subissent une baisse progressive de leurs performances au fil du temps, ce qui réduit les valeurs d'autonomie initiales.**
AVERTISSEMENT	**Les données d'autonomie indiquées dépendent strictement des conditions d'utilisation, qui peuvent être : la pente et/ou le type de revêtement du parcours, la température ambiante, la vitesse moyenne, le niveau d'assistance moteur, la pression des pneus, le poids transporté et le poids de l'utilisateur, l'âge du batteries.**

Régulateur de vitesse et sélection du mode de conduite 4 flèches de stationnement



Régulateur de vitesse et sélection du mode de conduite
A l'aide de l'interrupteur à deux positions vous pouvez activer ou désactiver les 4 modes flèches et le mode régulateur de vitesse:

△ En appuyant sur le bouton à droite oui ils activent les 4 flèches de stationnement, par exemple désengagez les 4 flèches et appuyez à nouveau sur le bouton À droite.



Sélection du mode de régénération d'énergie
Lors de la décélération du scooter, la batterie peut être rechargé automatiquement en activant le mode de régénération d'énergie.
Utilisez l'interrupteur à deux positions pour activer ou désactiver le mode régénération d'énergie:

○○ Appuyer sur le bouton vers le haut change le mode la régénération d'énergie est activée, tout en augmentant l'effet de ralentissement.

○ En appuyant sur le bouton vers le bas, mode la régénération d'énergie est désactivée.

En combinant freinage et décélération, la recharge sera plus importante. Lorsque le mode régénération d'énergie est actif, le voyant de charge est allumé. Avec un niveau de charge de batterie élevé, le mode régénération n'est pas activé.

SÉLECTION DES FONCTIONS D'AFFICHAGE

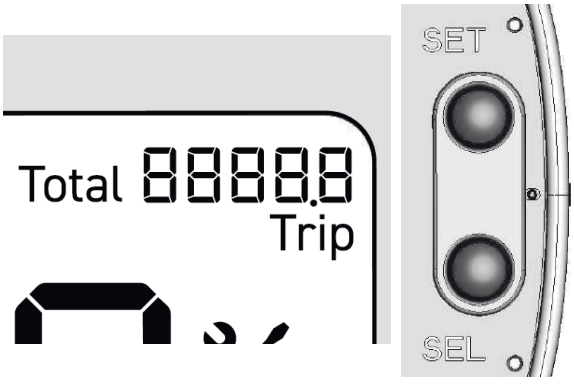


Mode d'affichage des données du compteur kilométrique. Lorsqu'il est allumé, toutes les lumières sur l'écran ils resteront allumés quelques secondes.
Appuyez sur **SELECT** pour modifier le paramètre affiché sur l'écran:

Km Kilométrage total parcouru. Le paramètre n'est pas modifiable.

Km/trip Kilométrage partiel parcouru. Restez appuyé SET pour réinitialiser lors de la visualisation du paramètre.

Km/-⊂ Kilomètres pouvant être parcourus avec la charge restante de la batterie tambours. La valeur varie en fonction des conditions l'utilisation, la charge restante de la batterie, la définir le mode de conduite et le mode régénération d'énergie sélectionnée.

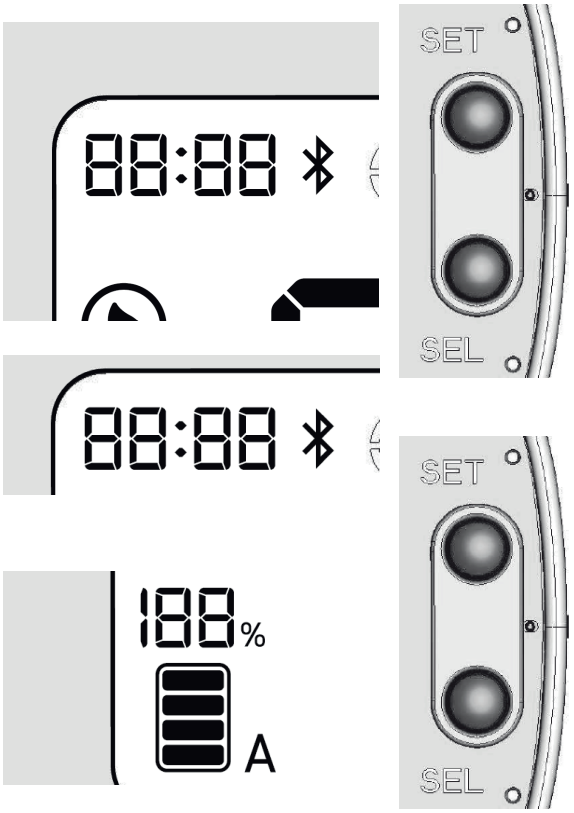


Autonomie du véhicule
La valeur d'autonomie du véhicule indiquée par l'afficheur c'est une estimation du kilométrage résiduel du véhicule conditions standards. L'estimation devient moins fiable à mesure que le Km indiqué diminue.

RANGE Kilomètres pouvant être parcourus avec la charge restante de la batterie. La valeur varie en fonction des conditions d'utilisation, de la charge restante de la batterie, du mode de conduite sélectionné et du mode de régénération d'énergie sélectionné.

Réglage de la fonction horloge

• Maintenez enfoncé le bouton **SELECT** pendant environ 2 secondes : les deux chiffres correspondant à l'heure ils vont commencer à clignoter.
• Appuyez plusieurs fois sur **SELECT** pour régler la bonne heure.
• Appuyez sur le bouton **SET** : les chiffres des minutes commenceront à clignoter, tandis que ceux de l'époque ils reviendront fixes.
• Appuyez plusieurs fois sur **SELECT** pour régler i minutes correctes.
• Appuyez sur le bouton **SET** pour quitter ajustement.



L'heure est stockée dans la batterie du véhicule, donc si Si vous disposez de deux piles, il est conseillé d'en installer une l'heure pour la première fois avec les deux piles insérées pour synchroniser l'heure. En tout cas en présence avec deux piles, l'heure est toujours affichée stocké dans la batterie située dans le compartiment **A**. Pour la description et le positionnement de la batterie compartiments **A** et **B** se référer au chapitre < **BATTERIE E RECHARGER**>

BLUETOOTH®

Les scooters NGS_2 et NGS_3 sont équipés d'un module Bluetooth qui permet la connexion d'un appareil mobile au véhicule.

Connettivité

L'état de la connexion est indiqué par le symbole approprié sur l'affichage numérique:

– **Symbole clignotant**: le module est en attente de connexion (seulement un éhicule à l'arrêt et pendant une minute maximum).
– **Symbole allumé**: le module est connecté à un appareil.
– **Symbole d'arrêt**: aucun appareil n'est connecté, le délai d'attente de la connexion a expiré ou le véhicule roule.

informations d'utilisation Connectivité

Lorsque le véhicule est allumé, le module Bluetooth reste toujours actif et prêt à se connecter, même si le symbole sur l'écran est éteint.

Application "ASKOLL DRIVE SMART"

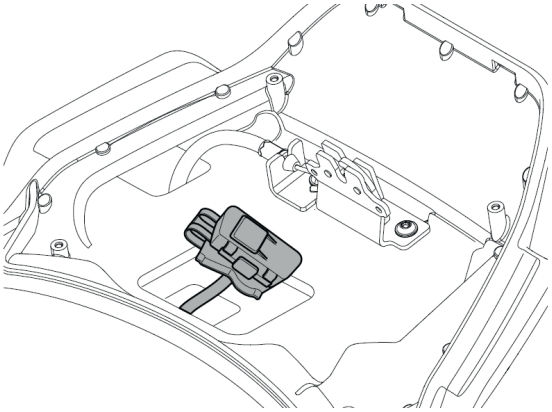
Vous pouvez télécharger l'application « ASKOLL DRIVE SMART » pour vous connecter au système BLUETOOTH® depuis « Google Play Store » ou « Apple Store », selon le système d'exploitation de votre votre appareil (Android / iOS)

La marque et les logos BLUETOOTH® sont des marques déposées appartenant à Bluetooth SIG, Inc. et toute utilisation de ces marques par ASKOLL EVA est sous licence. Autres les marques et noms commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Par la présente, Askoll EVA S.p.A., Via industria 30, 36031 Dueville (VI) Italie, déclare que l'équipement radio HWE213 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte intégral de La déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse Internet suivante : « http://mobility.askoll.com/site/en/associazione_ricambi/ »

DIAGNOSTIC OBD (NGS3 Euro5 uniquement)

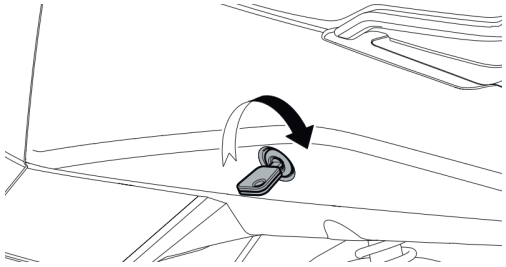
Le scooter NGS3 Euro5 est équipé du système Diagnostic de détection d'erreur OBD (à bord Diagnostic), conformément aux dispositions du Règlement L'EURO5 environnemental entre en vigueur sur tous les nouveaux véhicules produits à partir du 01 janvier 2021.
Selon les exigences liées au Règlement ISO 19689:2016, relative à la communication entre le véhicule et un équipement de diagnostic externe, le Connexion OBD pour la détection d'erreurs l'électronique est positionnée sous la selle, à l'intérieur du corps de poignée passager.

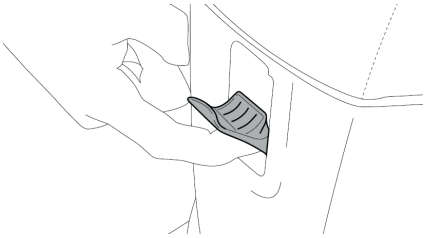


SELLE

Ouverture de selle

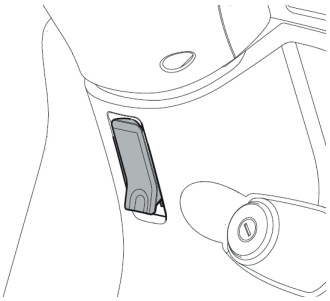
Tourner la clé vers la gauche ouvre la selle scooter.
La fermeture de la selle verrouillera le verrou de la selle automatiquement.





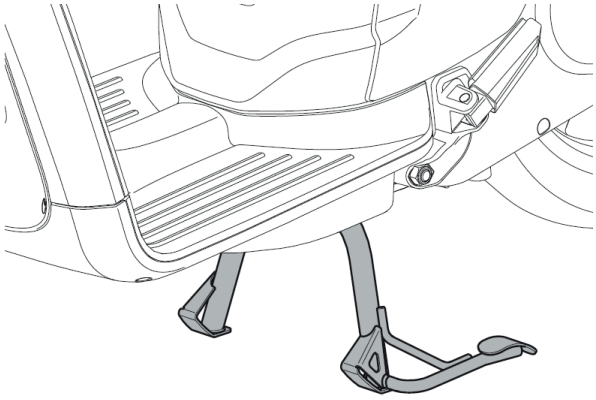
Crochet pour sac

Crochet pour sac En exerçant une pression sur la partie inférieure du accrochez le haut sort et vous pouvez accrochez-y un objet. En relâchant le crochet, il revient automatiquement à son siège.



AVERTISSEMENT	**L'objet transporté ne doit pas gêner ou limiter le mouvement des jambes.**
AVERTISSEMENT	**Évitez de placer tout le poids sur le crochet seul, l'objet transporté doit quand même être posé sur la plateforme..**

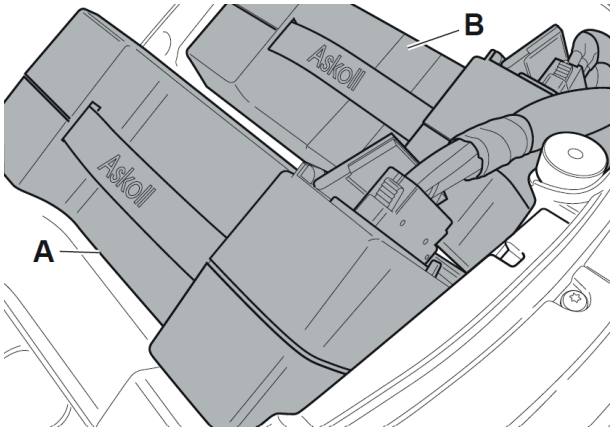
PARKING DU SCOOTER



Pour vous garer, utilisez la béquille.
Abaissez le support avec votre pied jusqu'à ce qu'il s'ouvre compléter et en même temps aider soi-même en soulevant le scooter manuellement, en le tenant avec la main jusqu'au porte-bagages et l'accompagner jusqu'au prise en charge complète du scooter.
AVERTISSEMENT En poussant le scooter vers l'avant, le support revient automatiquement à la position départ: **cette opération doit toujours être effectuée avant de monter sur le scooter.**
AVERTISSEMENT **Évitez de rester assis sur le scooter lorsqu'il est garé sur la béquille.**

AVERTISSEMENT	**Utilisez le support sur des surfaces compactes et planes.**
AVERTISSEMENT	**Faire attention aux manœuvres à l'arrêt, notamment lors du positionnement du scooter sur la béquille pour éviter la chute du véhicule.**

BATTERIES



Les véhicules NGS2 d'origine sont fournis avec deux batteries lithium-ion. Les modèles NGS1 sont fournis avec une batterie en standard tandis que la seconde est fournie en option (modèle à batterie TVC102). Les modèles NGS3 sont fournis en standard avec deux batteries (batterie TC103 mod.).
Des modèles de batteries sont disponibles sur demande. Annonce TC109-TC111 haute capacité (2900 mA) pour une plus grande autonomie du véhicule.
Les deux batteries sont logées dans les deux compartiments A et B sous la selle.
Poids d'une seule batterie : 7,8 kg (TVC102) - 8,1 kg TC103-TC109-TC111). Les batteries doivent être chargées à une température environnement entre 0 °C et +45 °C.
À basse température, une réduction de autonomie.

Si vous utilisez le mod scooter. Le système NGS1 vous permet d'utiliser la deuxième batterie en option en même temps. Le véhicule peut toujours circuler grâce à une seule batterie qui peut être placée indifféremment aussi bien dans le compartiment A que dans le compartiment B. Avec l'utilisation de deux batteries, l'autonomie double.
La batterie est un composant toujours actif, de légères chutes de tension peuvent survenir même avec l'écran éteint.

Gestion de la batterie lors de la première utilisation du scooter

Avec des batteries neuves, il est nécessaire d'effectuer au moins 3 à 4 cycles complets de charge/décharge en portant la charge à 100% et en déchargeant les batteries à une valeur plus proche de 0%, cela permet aux batteries d'être correctement alignées dans la première période de utiliser.

Le véhicule peut toujours circuler grâce à une seule batterie pouvant être placée indifféremment aussi bien dans le compartiment A que dans le compartiment B. Le véhicule à batterie unique procède uniquement en mode ECO.
La batterie est un composant toujours actif, de légères chutes de tension peuvent survenir même avec l'écran éteint.

Gestion de la batterie lors de la première utilisation du scooter

Avec des batteries neuves, il est nécessaire d'effectuer au moins 3 à 4 cycles complets de charge/décharge en portant la charge à 100% et en déchargeant les batteries à une valeur plus proche de 0%, cela permet aux batteries d'être correctement alignées dans la première période de utiliser.

Pourcentage de frais

La charge résiduelle exprimée en pourcentage dépend strictement des conditions d'utilisation (pente et/ou type de revêtement du parcours, température ambiante, vitesse, niveau d'assistance moteur, pression des pneus, poids transporté et poids utilisateur, âge des batteries).
Le pourcentage de charge entre les 2 batteries peut être mal aligné mais ce n'est pas un symptôme de dysfonctionnement fonctionnement, lorsque les piles sont faibles et descendent en dessous du seuil de 20 % charge résiduelle (mode "réserve") nous recommandons de recharger les batteries à 100%.

 **Les batteries ne doivent jamais rester avec une charge résiduelle inférieure à 20% pendant plus de 1 semaine. Si le scooter n'est pas utilisé pendant de longues périodes, il est recommandé de ne jamais laisser les batteries complètement déchargées, mais de toujours les charger à 100 %, et débranchez les batteries du scooter.**

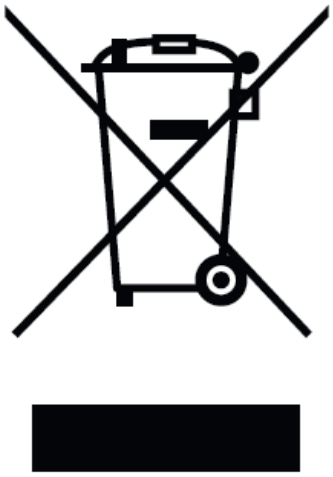
 **Lorsque le scooter n'est pas utilisé, si les batteries sont laissées à l'intérieur du scooter et connectées au véhicule, il est nécessaire de maintenir le chargeur de batterie connecté au réseau électrique ; le chargeur de batterie a la fonction de "maintenance" des batteries en maintenir le niveau de charge constant**

 **Le non-respect des dispositions ci-dessus annulera la garantie batteries**

Vérifiez le maintien de la charge tous les 2 mois.
Après avoir laissé les batteries inutilisées pendant une longue période, rechargez-les à 100 %.

⚠	**Si le scooter reste moteur éteint pendant une longue période dans un environnement avec à basse température (entre 0 °C et +10 °C), les temps de charge peuvent être plus longs.**
⚠	**Si le scooter n'est pas utilisé pendant une longue période, les batteries doivent être rechargées au moins une fois tous les deux mois. Dans tous les cas, les batteries ne doivent jamais rester avec une charge résiduelle inférieure à 20 % pendant plus de 30 jours.**
⚠	**Les batteries ne doivent pas être utilisées à des températures ambiantes en dehors de la plage de -10°C à +45°C.**
⚠	**Les batteries doivent être rechargées uniquement à l'aide du chargeur fourni par le fabricant.**
⚠	**Les batteries ne doivent pas être soumises à des chocs et ne doivent présenter aucun signe de dommage externe de quelque nature que ce soit.**
⚠	**Les batteries, tant pendant la charge que pendant le stockage, ne doivent pas être exposées à des sources de chaleur/froid, d'humidité, de poussière ou d'intempéries.**
⚠	**La garantie couvre les dysfonctionnements de la batterie résultant de défauts de fabrication, de l'impossibilité de recharger et de décharger.**
⚠	**La garantie ne couvre pas la dégradation des performances des batteries due à une utilisation normale et au vieillissement des batteries.**
⚠	**Le fabricant se réserve le droit d'évaluer la validité de la garantie sur la base de l'analyse des batteries.**
⚠	**Ne débranchez jamais les câbles du système électrique lorsque le moteur tourne pour éviter d'endommager la batterie.**
⚠	**Le démontage et/ou la altération des batteries annuleront la garantie.**
⚠	**Dans le respect de l'environnement, les batteries, à la fin de leur cycle de vie, doivent être jetées, collectées et éliminées conformément à la législation en vigueur.**
	**N'utilisez pas cette batterie à des fins autres que celles indiquées. Une utilisation à des fins autres que celles prévues peut provoquer des courts-circuits à l'intérieur de la batterie qui pourraient prendre feu.**
	**Risque d'incendie** **• Ne démontez pas et ne cassez pas la batterie** **• À la suite d'un accident entraînant de graves dommages mécaniques à la batterie, des courts-circuits peuvent se produire à l'intérieur de la batterie elle-même et celle-ci peut être endommagée ou prendre feu.** **• En cas d'accident, laissez votre véhicule à l'extérieur pendant une heure, selon le cas distance de tout matériau inflammable. Avec un doigt, touchez brièvement e soigneusement la batterie. Si vous ressentez un développement de chaleur inhabituel élevée, laissez votre véhicule là où il se trouve. Ne continuez pas pendant aucune raison de l'utiliser. Dès que la batterie refroidit, transportez le véhicule chez votre concessionnaire.** **• S'il y a des flammes ou de la fumée s'échappant de la batterie, arrêtez immédiatement le véhicule. Éteignez ensuite le feu avec un extincteur, si disponible. Sinon vous avez un extincteur à votre disposition, attendez que le feu soit éteint et tout les pièces du véhicule ont refroidi. S'il y a un risque de propagation du feu aux objets à proximité, informer immédiatement les pompiers.**
	**Une fois la charge terminée, avant de retirer les batteries, débranchez le chargeur de batterie de la prise.**
	**Le non-respect des recommandations décrites ci-dessus entraînera l'annulation de la garantie de la batterie.**

Élimination des batterie usagées



À la fin de sa durée de vie utile, une batterie contenant les piles au lithium doivent être éliminées conformément à la réglementation en vigueur et ne peuvent pas être jetées comme de simples déchets.
La directive européenne pour ce type de déchets prévoit que les États adhérents à cette convention s'engagent à adopter des « mesures appropriées » pour garantir que les piles usagées sont collectées séparément, aux fins de leur éventuelle valorisation ou élimination. Quoi qu'il en soit, pour plus d'informations informé en la matière, l'utilisateur est invité à contacter le bureau municipal responsable de cet intérêt.

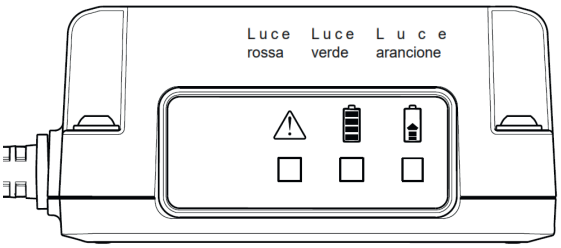
CHARGEUR DE BATTERIE

L'opération de chargement de la batterie s'effectue à l'aide du chargeur de batterie spécifique fourni. Le chargeur fourni avec le véhicule est le modèle SMART PLUS, qui offre des performances supérieures et des temps de charge plus courts.

Le chargeur fourni est conçu pour une utilisation principalement en intérieur.

CHARGEUR DE BATTERIE SMART PLUS

Ce chargeur est destiné à être utilisé exclusivement avec les véhicules Askoll.
Le chargeur est activé uniquement lorsqu'il est connecté au secteur avec le câble d'alimentation approprié.



Fonctions du chargeur

– **LED éteintes**: chargeur de batterie non connecté au secteur.
– **LED VERTE allumée**: batterie connectée et chargée.
– **LED ORANGE intermittent**: batterie connectée mais s'il y a une erreur, elle ne charge pas opérationnel. Si le problème persiste, apportez la batterie à un centre de service.
– **LED ORANGE intermittent**: chargement en cours.
Pendant la phase de charge, la progression de la charge est indiquée par la LED VERTE via des flashs rapides correspondant à ce codage:
1 LED VERTE intermittent: batterie très faible.
2 LED VERTES intermittent: batterie moyennement chargée.
La LED VERTE intermittent 3 fois: batterie presque complètement chargée.
NOTE: s'il y a deux batteries connectées ensemble via l'accessoire répartiteur de charge, l'indication se réfère à la batterie la plus déchargée des deux.
– **LED ROUGE intermittent**: inindique une température élevée du chargeur de batterie, la charge peut continuer à vitesse réduite ou très réduite avec des temps de charge plus longs. Placer la charge piles dans un endroit frais et jamais sur une pile. Assurez-vous que les grilles de ventilation sont gratuit et que les ventilateurs fonctionnent correctement, sinon il faut contacter un professionnel centre d'assistance.
– **LED ROUGE allumée**: erreur détectée, chargement impossible. Essayez de vous déconnecter et de vous reconnecter de la batterie et du secteur. Si le problème persiste, contactez un centre de service.

UTILISER

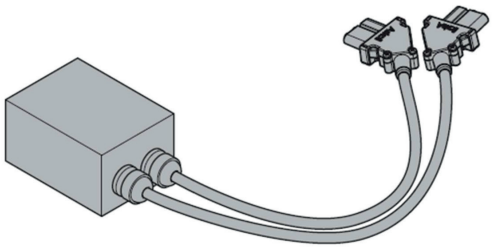
Allumer les ventilateurs

Les ventilateurs du chargeur s'allument dans les cas suivants conditions:

– Les 2 premières secondes après la connexion du chargeur à l'alimentation électrique
– Le chargeur est en cours de charge.
– La température interne du chargeur est supérieure à 50°C.

Accessoire répartiteur de charge

L'accessoire répartiteur de charge, fourni et utilisable exclusivement avec le chargeur de batterie modèle SMART PLUS et en mode « OFF BOARD », il permet de recharger deux batteries au même moment.



⚠	**Le chargeur n'est pas destiné à être utilisé par des personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou qui manquent d'expérience ou de connaissances, à moins qu'elles n'aient pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou de consignes. concernant l'utilisation du chargeur lui-même.** **Gardez le chargeur et les batteries hors de portée des enfants, assurez-vous qu'ils ne jouent pas avec les appareils.**
⚠	**Risque de choc electrique** **• Cet appareil est équipé d'un câble à 3 broches avec une fiche avec contact de terre. Assurez-vous que la prise de courant est également à 3 pôles avec un contact de terre. Sinon, contactez un électricien pour remplacer la prise.** **• N'essayez pas de neutraliser la sécurité de la broche de mise à la terre de la fiche à 3 broches.** **• Connectez l'appareil à une alimentation électrique protégée par un interrupteur différentiel d'une sensibilité ne dépassant pas 30 mA.** **• Le raccordement électrique de l'appareil doit être conforme aux données indiquées sur l'étiquette des données électriques de celui-ci.** **• N'utilisez pas de rallonges. Si la longueur du cordon d'alimentation est insuffisant, contactez un électricien ou un installateur qualifié.** **• Ne coupez pas et/ou ne réparez pas le cordon d'alimentation** **• ILe cordon d'alimentation de cet appareil est d'un type spécial : le cas échéant S'il est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant ou son service assistance technique ou en tout cas par une personne ayant des qualifications similaires, de telle manière pour prévenir tout risque.**
⚠	**Les chargeurs de batterie mod. SMART sont destinés à être utilisés exclusivement pour recharger les batteries mod. TC102, TC103, TC109 et TC111 en environnement intérieur. Ne m'utilise pas chargeur à des fins autres que celles indiquées.**
⚠	**Risque de brûlure : attendez toujours que le chargeur ait refroidi le toucher ou le manipuler.**
⚠	**Une fois la charge terminée, attendez que le chargeur ait refroidi puis rangez-le dans le compartiment à piles ou dans un environnement intérieur protégé.**

CHARGER LES BATTERIES



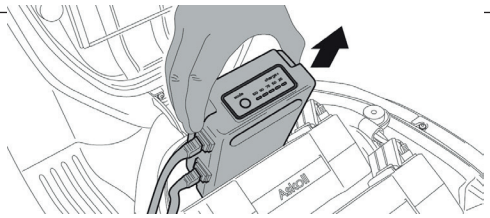
Le niveau de charge de la batterie est visible à gauche sur l'afficheur numérique du véhicule. Sur l'écran, l'icône **A** indique la charge de la batterie logée dans le compartiment **A**, l'icône **B** indique la charge de la batterie logée dans le compartiment B. Lorsque le niveau de charge est proche de 0% il faut procéder à la recharge.
L'opération de chargement de la batterie peut être effectuée de deux manières:

CHARGEMENT AVEC BATTERIE EMBARQUÉE

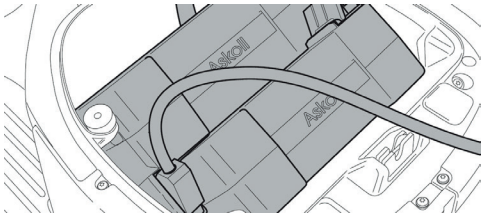
AVERTISSEMENT: si vous faites fonctionner le chargeur de batterie avec le véhicule actif, le scooter émettra un son pendant 10 secondes, puis débranchez le chargeur de batterie du secteur électrique, attendez que le scooter s'éteigne complètement, puis rebranchez le chargeur de batterie au secteur électrique, cette opération garantit le début de la charge des batteries, sinon la charge des batteries risque de ne pas démarrer

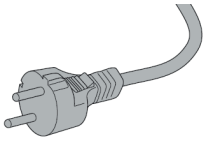
⚠	**Risque de brûlure : attendez toujours que le chargeur ait refroidi avant de le toucher ou de le manipuler, puis placez-le dans le compartiment batterie ou dans un environnement intérieur protégé.**
⚠	**Pour recharger les batteries, branchez d'abord le connecteur du chargeur de batterie à la prise batterie puis branchez la prise du chargeur de batterie au secteur.**

CHARGEMENT AVEC BATTERIE EMBARQUÉE



Pour recharger avec la batterie embarquée, procédez comme suit. Désactiver le système.
Soulevez la selle, retirez le chargeur de batterie de son logement et placez-le sur le porte-bagages arrière : cette opération évite une surchauffe du compartiment à batterie pendant la charge. Vérifiez que les batteries sont correctement insérées dans les compartiments et connectées aux connecteurs, connectez enfin le câble de charge.





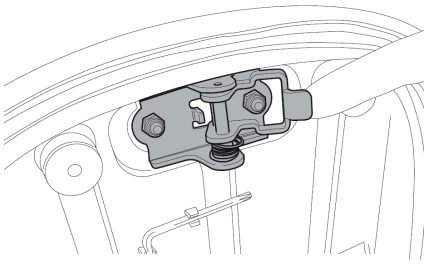
Branchez la fiche du chargeur sur le secteur.

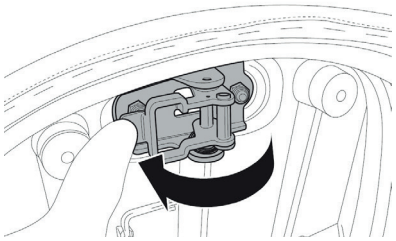


Lorsque la charge est en cours, le témoin orange s'allume au tableau de bord et reste allumé jusqu'à ce que la fiche soit débranchée du secteur.

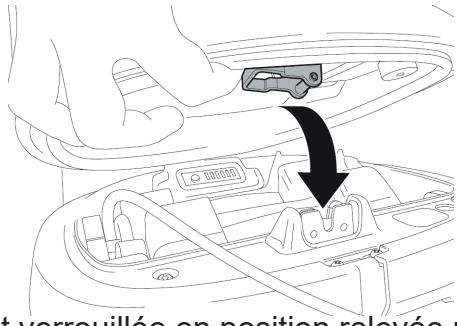
Verrouillage de la selle en position relevée pour passage de câble

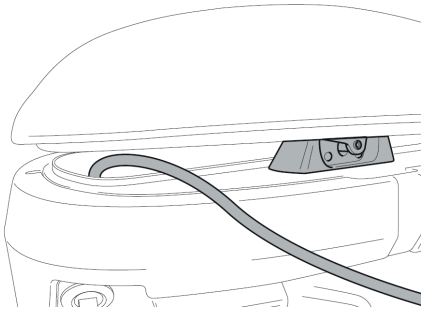
Lors des opérations de charge avec la batterie à bord, il est possible de fermer la selle à l'aide de son verrou tout en conservant une ouverture suffisante pour le passage du câble de charge.
Cela peut être utile si la charge est effectuée à l'extérieur, en maintenant ainsi un couvercle sur les batteries de manière à permettre à la chaleur générée par le processus de charge de s'échapper.
Ouvrez la selle, déplacez le mécanisme de verrouillage à ressort vers la gauche et maintenez-le enfoncé.





Fermez la selle tout en maintenant le mécanisme enfoncé.

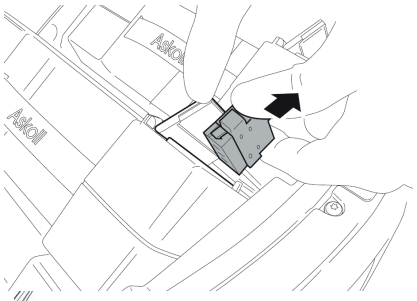




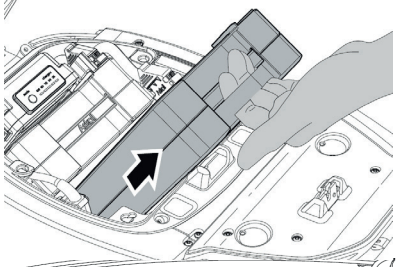
La selle est verrouillée en position relevée pour permettre le passage du câble de charge.

En ouvrant la serrure avec la clé et en soulevant le selle, le mécanisme reviendra automatiquement en selle position initiale.

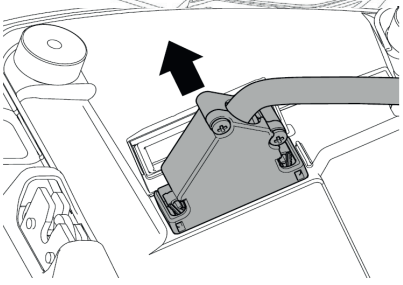
CHARGEMENT AVEC CHARGEUR DE BATTERIE HORS-BORD



Le chargeur peut être retiré pour permettre recharger une batterie en laissant le scooter sur place possibilité de voyager uniquement avec l'autre.
Débranchez le câble de la batterie.

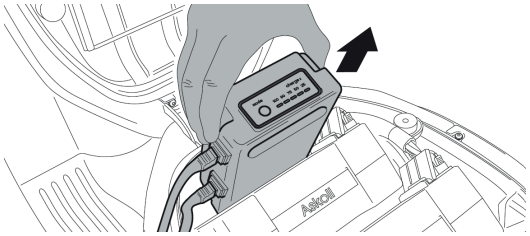


Retirez la batterie du compartiment à l'aide du en soulevant la poignée appropriée.
Une fois retiré, tenez-le à deux mains.



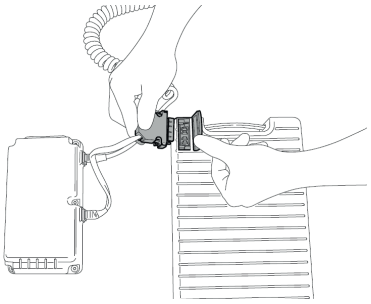
Débranchez le connecteur du câble du chargeur de sa portée.

Retirez le chargeur de batterie de son boîtier en même temps à ses deux câbles.

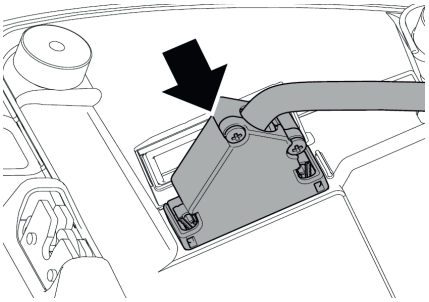


Lors du retrait du chargeur de batterie, il est recommandé de le manipuler avec précaution pour éviter de le laisser tomber sur soi ou au sol.

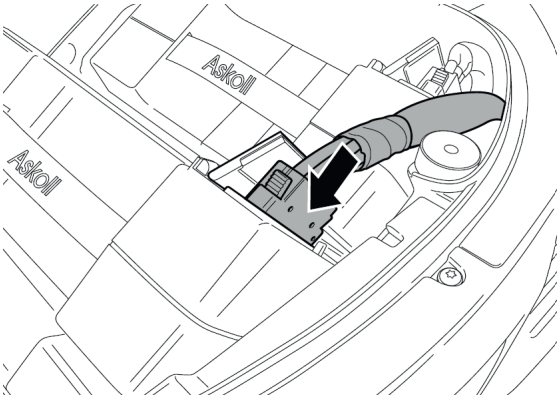
Placez la batterie et le chargeur sur une surface plane écurie.
Connectez d'abord le câble du chargeur à la prise de la batterie située sous la porte à ressort.
en veillant à l'insérer aussi loin que possible, puis branchez le chargeur de batterie au secteur.



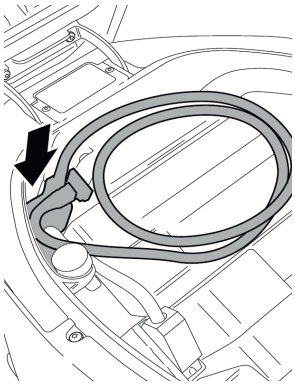
A la fin des opérations de charge, remplacez le chargeur et batterie dans le compartiment du scooter en suivant ces étapes:
remettez d'abord le chargeur de batterie sur le véhicule e connecter le câble avec connecteur à la prise du véhicule.



Remettez la batterie dans son compartiment tout en la maintenant de la poignée et rebranchez le câble du véhicule avec connecteur à la prise sous la porte à ressort sur la batterie, insérez le connecteur jusqu'en butée et vérifie qu'il est bien assuré.



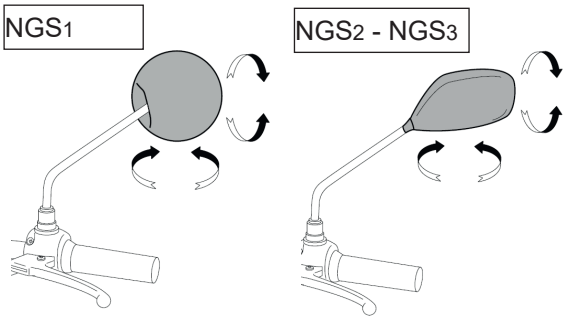
Placez ensuite la fiche du cordon d'alimentation côté du chargeur de batterie et enroulez le câble dessus batterie.



AJUSTEMENTS

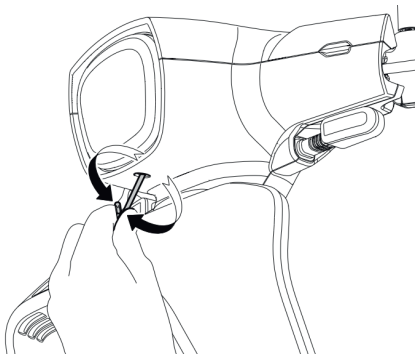
RÉTROVISEURS

Les deux sont montés sur les côtés droit et gauche du guidon rétroviseurs dont le réglage est possible en tournant manuellement la tige jusqu'à ce que le rétroviseur soit dans la position souhaitée.



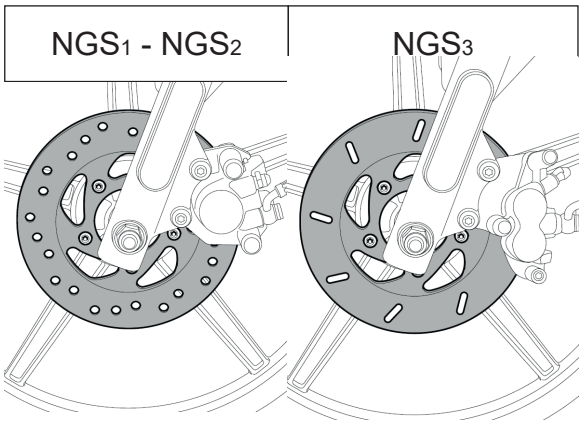
PHARE

Il est possible de régler la hauteur du faisceau lumineux du phare en agissant sur la vis de réglage placée sous le phare lui-même, à l'aide de la clé **TORX T 20** fourni en accessoire et rangé sous la selle.
Tourner la vis d'1/2 tour dans le sens des aiguilles d'une montre visera le faisceau lumineux vers le bas, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre oui dirigera le faisceau lumineux vers le haut.



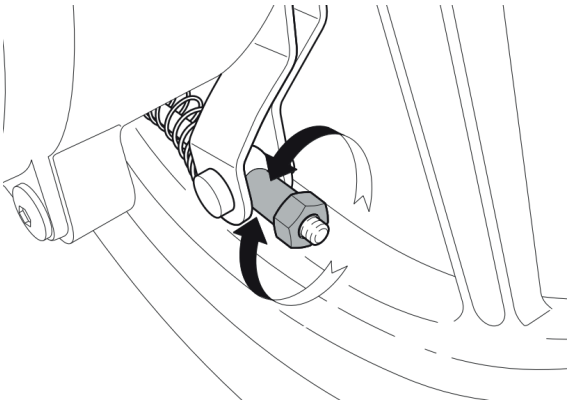
FREIN À DISQUE AVANT

L'usure des disques et des plaquettes est compensée automatiquement, il n'a donc aucun effet sur le fonctionnement du frein et ne nécessite aucun réglage.
Si une course excessive est constatée et que le levier s'approche trop près du bouton lors de l'activation du frein, cela pourrait signifier la présence d'air dans le circuit ou un fonctionnement irrégulier du frein lui-même.
Un freinage efficace doit commencer après environ 1/3 de la course du levier de frein.



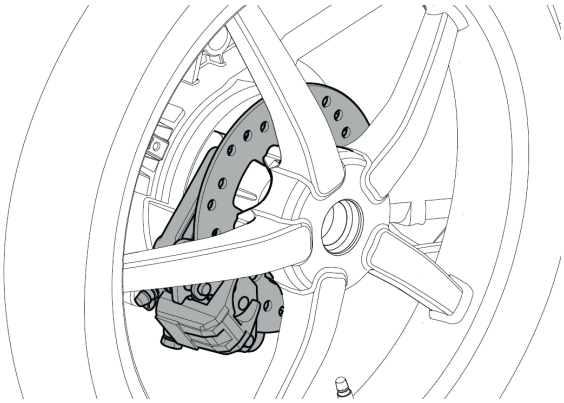
FREIN À TAMBOUR ARRIÈRE (NGS1)

Pour régler l'action du frein arrière, agir sur le écrou comme indiqué sur la figure.
En vissant l'écrou, le levier de commande libère le jeu diminue et l'action de freinage augmente.
A l'inverse, dévisser l'écrou libère le levier le contrôle augmente et l'action de freinage diminue.
Après réglage, avec le levier de commande de frein au repos, vérifier que la roue tourne librement.
L'action de freinage efficace doit commencer après environ 1/3 de la course du levier de frein.



FREIN À DISQUE ARRIÈRE (NGS2 - NGS3)

L'usure des disques et des plaquettes est compensée automatiquement, cela n'a donc aucun effet sur le fonctionnement des freins et ne nécessite aucun réglage. Si une course excessive est constatée et que le levier s'approche trop près du bouton lors de l'activation du frein, cela pourrait signifier la présence d'air dans le circuit ou un fonctionnement irrégulier du frein lui-même. Un freinage efficace doit commencer après environ 1/3 de la course du levier de frein.



FREIN À DISQUE ARRIÈRE AVEC FONCTION COMBINÉ (NGS3 uniquement)

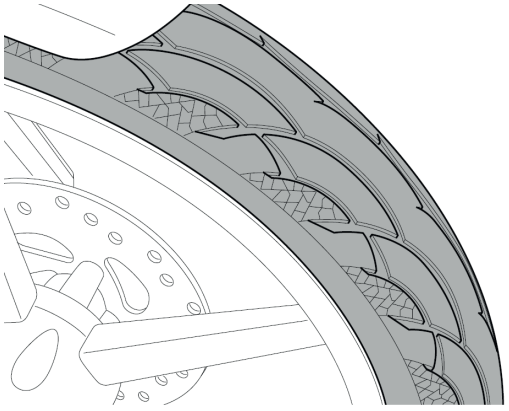
Le modèle scooter. NGS3 utilise un double freinage : l'activation du frein arrière s'active automatiquement aussi le frein avant.
La répartition prévaut à l'arrière et sur le
le réglage de l'écrou de réglage arrière affecte
les deux roues.

AVERTISSEMENT	**Les chargeurs de batterie mod. SMART sont destinés à être utilisés exclusivement pour recharger les batteries mod. TC102, TC103, TC109 et TC111 en environnement intérieur. N'utilisez pas les chargeurs à des fins autres que celles indiquées.**
AVERTISSEMENT	**Risque de brûlure : attendez toujours que le chargeur ait refroidi avant de le toucher ou de le manipuler.**

PROCÉDURES D'ENTRETIEN ORDINAIRE

PNEUS

Le véhicule est équipé de pneus tubeless.
Vérifiez régulièrement la pression des pneus et ajustez-le, si nécessaire, avant de démarrer voyage.



NGS1

Pression des pneus avant	2 bar.
Pression des pneus arrière	2,5 bar.

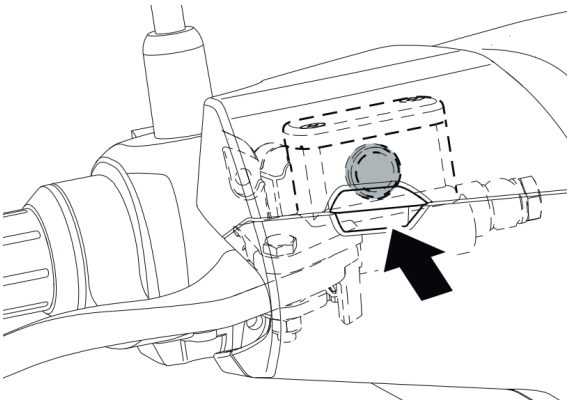
NGS2 - NGS3

Pression des pneus avant	2 bar.
Pression des pneus arrière	2,5 bar.

Les pneumatiques sont équipés d'un indicateur d'usure et le remplacement doit être effectué dès que ces indicateurs sont visibles sur la bande de roulement. Vérifiez également s'il y a des coupures sur les flancs des pneus ou une usure inégale. Dans ce cas, contactez des ateliers agréés pour le remplacement.

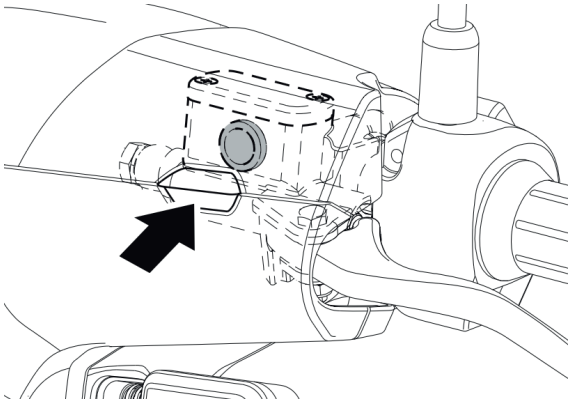
⚠	**Vérifiez toujours la pression des pneus à froid, une pression incorrecte provoque une usure anormale des pneus et rend la conduite dangereuse.**
⚠	**Le pneumatique doit être remplacé lorsque la bande de roulement atteint la limite d'usure exigée par la réglementation en vigueur.**

CONTROLE DU NIVEAU DE LIQUIDE DE FREIN DEVANT



Le réservoir de liquide de frein avant est équipé de hublot d'inspection pour vérifier le niveau de liquide contenu à l'intérieur du réservoir.
Pour vérifier le niveau de liquide dans le réservoir, il faut Il est possible d'observer le hublot à travers la fente appropriée situé sur le côté avant droit du couvercle guidon.
Si le niveau de liquide de frein est bas ou insuffisant, ne **JAMAIS** compléter le réservoir mais vérifier l'usure des plaquettes et du disque freiner et vérifier s'il y a des fuites circuit de freinage.

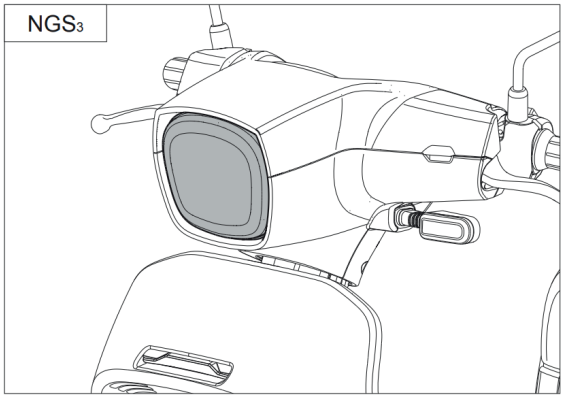
CONTROLE DU NIVEAU DE LIQUIDE DE FREIN ARRIÈRE (NGS2 - NGS3 uniquement)



Le réservoir de liquide de frein arrière est équipé de hublot d'inspection pour vérifier le niveau de liquide contenu à l'intérieur du réservoir.
Pour vérifier le niveau de liquide dans le réservoir, il faut Il est possible d'observer le hublot à travers la fente appropriée situé sur le côté avant droit du couvercle guidon.
Si le niveau de liquide de frein est bas ou insuffisant, ne **JAMAIS** compléter le réservoir mais vérifier l'usure des plaquettes et du disque freiner et vérifier s'il y a des fuites circuit de freinage.

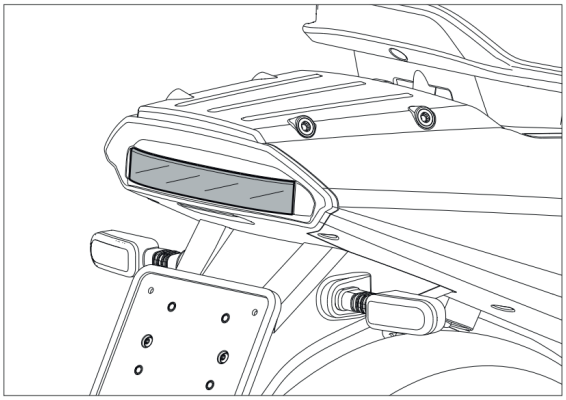
AVERTISSEMENT	**Le liquide du circuit de frein est hygroscopique, c'est-à-dire qu'il absorbe l'humidité de l'air ambiant. Si l'humidité du liquide dépasse une certaine valeur, le freinage sera inefficace.**
AVERTISSEMENT	**Il est conseillé de faire remplacer le liquide tous les 2 ans, ne jamais utiliser de liquide de frein contenu dans des bidons déjà ouverts ou partiellement utilisés.**
AVERTISSEMENT	**Vérifiez que seul du liquide de frein classé DOT4 est utilisé.**
AVERTISSEMENT	**Le liquide du circuit de freinage possède un pouvoir corrosif élevé. Évitez de le laisser entrer en contact avec la peau ou les pièces peintes. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau.**

PHARE (NGS3)



En scooter mod. Le phare NGS3 est équipé de Ampoule de type LED et n'a pas besoin d'être remplacée.
En cas d'épuisement, l'ampoule doit être
le phare complet a été remplacé.
Pour le remplacement, contactez un revendeur agréé assistance autorisée.

FEUX ARRIÈRE ET CLIGNOTANTS DIRECTION



Le bloc de feux arrière, les clignotants
l'éclairage avant et arrière et la plaque d'immatriculation sont équipés de feux à LED et sont intégrés à la structure du véhicule.
Pour les remplacer, contactez un revendeur agréé assistance autorisée.

AJUSTEMENTS ET ENTRETIEN PÉRIODIQUE

TABLEAU RÉSUMÉ DES PROCÉDURES D'ENTRETIEN ORDINAIRE

C: contrôler; R: régulier; L: lubrifier; S: remplaçant

Années	1° Control*	1 Année	2 Années	3 Années	4 Années	5 Années	6 Années	7 Années	8 Années	9 Années	10 Années
Km x 1.000	1	3	6	9	12	15	18	21	24	27	30
Liquide de frein avant/arrière (à remplacer tous les 2 ans)		C	S	C	S	C	S	C	S	C	S
Usure des plaquettes de frein avant/arrière	C	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S
Vérifier le disque de frein avant/arrière	C	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S
Usure des mâchoires de frein arrière		C/R	C/R/S	C/R/S	C/R/S	C/R/S	C/R/S	C/R/S	C/R/S	C/R/S	C/R/S
Courroie d'entraînement	C	C	S	C	S	C	S	C	S	C	S
Vérification des poulies	C	C	S	C	S	C	S	C	S	C	S
Dispositifs d'écrous et de boulons fixation	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Béquilles	C/L	C/L	C/L	C/L	C/L	C/L	C/L	C/L	C/L	C/L	C/L
Roulements de direction	C		C		C		C		C		C
Pneu avant/arrière	C	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	S	C/S	C/S
Fourche avant / Amortisseur arrière	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Vérification des appareils électriques et du fonctionnement du système électrique	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C

REMARQUE : **(*) à 1000 Km TOUJOURS** effectuer le premier contrôle du véhicule.
Échéance des coupons : les coupons d'entretien doivent être effectués avant de dépasser le kilométrage indiqué. Si le kilométrage indiqué n'est pas atteint, il est conseillé de soumettre de toute façon le véhicule à une révision annuelle.

NETTOYAGE DE VÉHICULE

Pour éviter l'apparition d'oxydation, lavez le scooter à chaque utilisation dans des conditions atmosphériques ou routières particulières, comme les routes saupoudrées de sel ou de produits anti-glace en hiver, les conditions de pollution de l'air comme les villes, les zones industrielles, les zones à forte salinité. ou l'humidité, dans l'atmosphère comme les zones maritimes.
Évitez que des dépôts à long terme de saletés, de résidus de poussière industrielle, d'insectes morts, de fientes d'oiseaux, ne restent sur la carrosserie etc..
Utilisez un jet d'eau basse pression pour ramollir les salissures déposées sur les surfaces peintes, puis éliminez-les avec une éponge douce de carrosserie imbibée abondamment d'eau et de shampoing puis rincez et séchez avec une peau de chamois.
Évitez de laver le scooter directement au soleil, surtout en été, pour éviter que la carrosserie ne chauffe et ne sèche immédiatement le shampoing avant le rinçage, ce qui pourrait endommager la peinture.

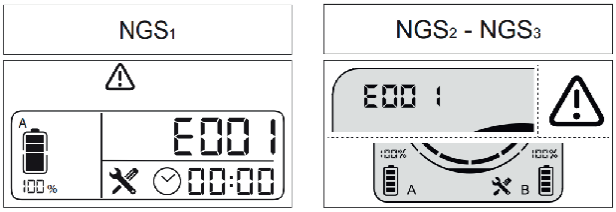
	**N'utilisez pas de jets d'eau à haute pression pour le lavage, afin d'éviter d'endommager les composants délicats du véhicule.**
	**Lors du lavage, ne dirigez jamais le jet d'eau directement sur les composants délicats comme les câblages électriques et leurs branchements.**
	**N'utilisez jamais de chiffons imbibés d'essence, d'alcool ou de liquides potentiellement corrosifs pour laver les surfaces peintes ou en plastique ou pour le revêtement de la selle afin d'éviter la perte de brillance et des caractéristiques mécaniques des matériaux, ou leur endommagement.**
	**Le lavage du scooter doit être effectué dans des zones équipées pour la collecte et l'épuration des liquides utilisés.**

INACTIVITÉ DU VÉHICULE

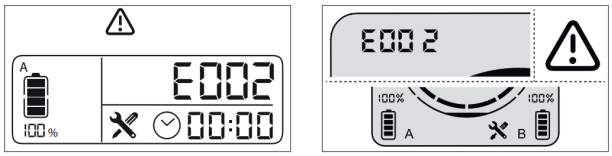
En prévision d'une longue période d'inactivité, il est conseillé:
• effectuer un nettoyage général du scooter,
• effectuer le stockage dans un endroit couvert,
• garer le scooter sur la béquille pour éviter que les roues restent en contact avec le sol
Même position,
• couvrir le scooter avec une bâche

CODES D'ERREUR

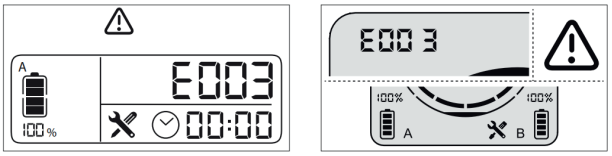
Panne du système de communication: le système détecte un défaut dans la batterie B. Nous vous recommandons de confier la batterie à un atelier agréé.



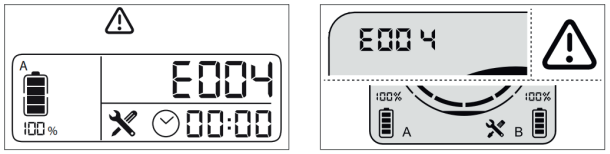
Défaut onduleur: le système détecte un défaut dans l'unité onduleur. Nous vous recommandons d'emmener le scooter dans un atelier agréé.



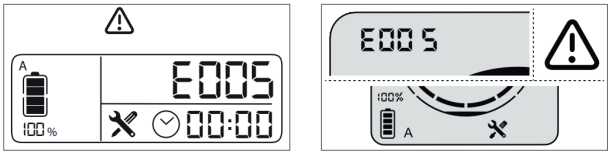
Panne du calculateur: le système détecte un défaut sur l'unité ECU. Nous vous recommandons d'emmener le scooter dans un atelier agréé.



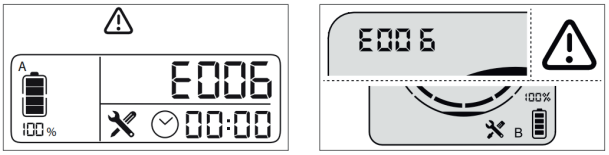
Panne du circuit d'alimentation: iLe système détecte une absorption motrice anormale. Pour des raisons de sécurité, le système ne fournit pas de courant. Nous vous recommandons de confier le véhicule à un atelier agréé.



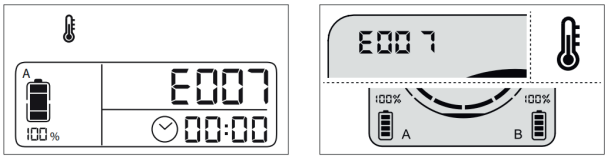
Défaut batterie A: le système détecte un défaut dans la batterie A. Nous vous recommandons de confier la batterie à un atelier agréé.



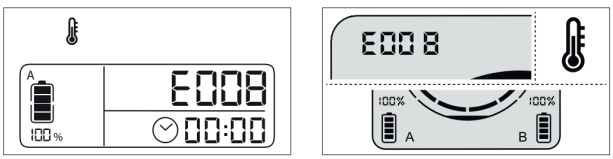
Défaut batterie B: le système détecte un défaut dans la batterie B. Nous vous recommandons de confier la batterie à un atelier agréé.



Surchauffe de la batterie: le système détecte une température excessive de la batterie et inhibe donc l'alimentation électrique du véhicule. Il est nécessaire de retirer le véhicule des environnements à haute température et d'attendre que les batteries refroidissent.

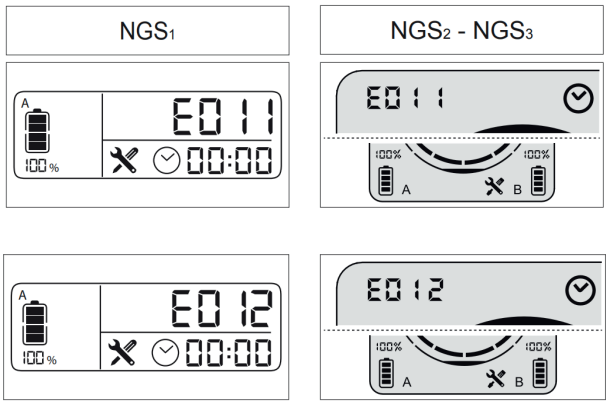


Surchauffe de l'onduleur: le système détecte une température excessive de l'unité électronique. La fourniture de puissance au véhicule est inhibée jusqu'à ce que la température baisse. Il est conseillé d'éloigner le véhicule des sources de chaleur

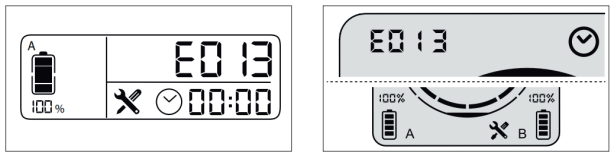


Dysfonctionnement des indicateurs de direction: le système détecte la casse ou le dysfonctionnement des clignotants. Vérifiez leur fonctionnement et remplacez-les à un garage agréé.

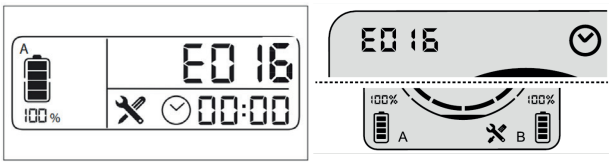
Dysfonctionnement du feu arrière et de l'éclairage de plaque d'immatriculation: le système détecte une casse ou un dysfonctionnement du feu arrière et de l'éclairage de plaque d'immatriculation. Vérifiez leur fonctionnement et remplacez-les dans un atelier agréé.



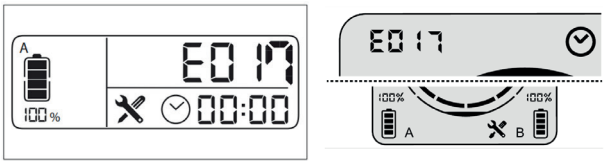
Défaut dans le circuit des feux de position avant (NGS3 uniquement): le système détecte uncourt circuit sur le feu de position avant.



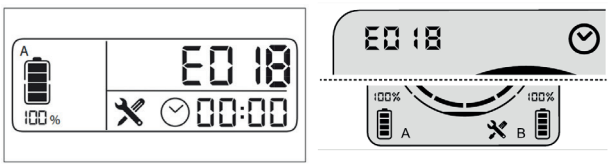
Défaut afficheur 12V : le système détecte la panne ou le dysfonctionnement de l'affichage



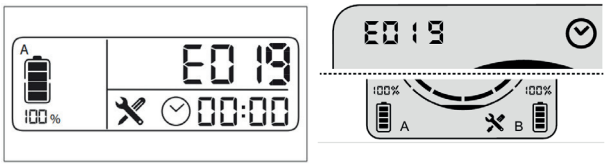
Défaut commandes au guidon 12V : le système détecte un court-circuit dans les commandes au guidon



Défaut sortie AUX 12V (ou USB) : le système détecte un court-circuit au niveau de la prise de sortie de connexion de l'appareil.

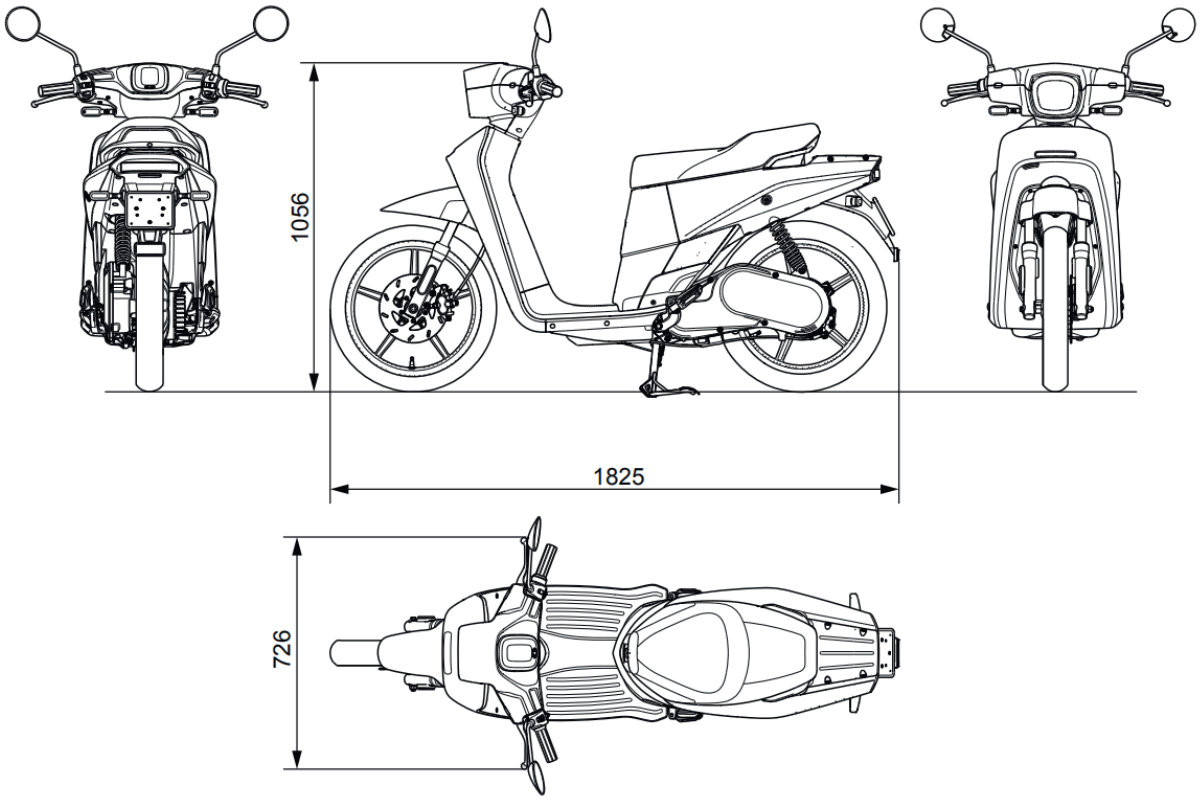


Défaut de non-compatibilité électronique : le système détecte une incompatibilité électronique entre les composants électroniques (par exemple l'installation de la centrale ou de l'onduleur non compatible).



DONNÉES TECHNIQUES

DIMENSIONS DU SCOOTER



DONNÉES TECHNIQUES

MODÈLE	NGS1	NGS2	NGS3
DONNÉES MOTEUR			
Modèle	Brushless permanent magnet sinusoidal motor		
Type de moteur	EME 200		EME 201
Tension de fonctionne-	54 V		
Maximum d'énergie	1,5 kW électroniquement limité	2,2 kW (Batterie 1,4KW version 1) 2,7 KW (version 2.8 avec 2 batterie connecté et autres charge égale)	2,7 kW électroniquement limité * avec 2 batterie connecté et autres charge égale selon 168/2013 CE

	NGS1	NGS2	NGS3
BATTERIE			
Modèle	TVC102	TC102 - TC103 - TC109 - TC111	
Charger	LI - ION		
Poids	7,8 Kg	8,1 Kg	
Autonomié	40 Km selon 168/2013 CE	71 Km * avec 2 batterie connecté et autres charge égale selon 168/2013 CE	96 Km * avec 2 batterie connecté et autres charge égale selon 168/2013 CE
Température de fonctionnement	En exercice -20 °C a +45 °C		

DONNÉES DU VÉHICULE	
Longueur	1825 mm
Longueur	726 mm
Empattement	1245 mm
Hauteur de connexion miroirs	1056 mm

MODÈLE		
DONNÉES DU VÉHICULE		
Pression des pneus avant	200 +/-10 kPa (2 bar) Pour toutes les tailles	
Pression des pneus arrière	200+/-10 kPa (2,5 bar) Pour toutes les tailles	
dimension du pneu avant	80/80-16, 45J, cerchione 16”x16”	
dimension du pneu arrière	90/80-16, 51J, cerchione 16”x1.85”	
dimension du pneu avant	90/80-16, 51J, cerchione 16”x2.15”	
dimension du pneu arrière	110/70-16, 51J, cerchione 16”x2.50”	
Poids par ordre de marche	72 Kg	77 Kg
Poids lourd admissible	245 Kg (véhicule + chauffeur + charge supplémentaire)	
Poids lourd avoir les qualifications requises pour porte-bagages arrière	10Kg centré sur la galerie de toit	
Des places	2	
Transmission	Mixte poly-v / courroie crantée	

DONNÉES DE GROUPE OPTIQUE AVANT	NGS1	NGS2	NGS3
Phare avant	H8 35W		LED
Clignotants	LED		
Éclairage tableau de	LED		

DONNÉES DE GROUPE OPTIQUE ARRIÈRE	
Feu arrière	LED
Feu stop	LED
Clignotants	LED
Feu de plaque d’immatriculation	LED

Askoll

Askoll EVA SpA
Electric Vehicle Askoll

Déclaration UE de conformité

Cette déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant

Producteur: Askoll EVA S.p.A.

Adresse: Via industria 30, 36031 Dueville (VI), Italia

Objet de la déclaration

Description: Chargeur pour batterie e-Scooter

Type: TVC20x; TC20x

Des modèles: TVC202; TC203; TC204; TC205; TC206

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union suivante en la matière:

Direttive 2014/35/EU (LVD); 2014/35/EU (LVD)

Direttive 2014/30/EU (EMC); 2014/30/EU (EMC)

Direttive 2011/65/EU; Delegate Directive (EU) 2015/863

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées:

EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017+A1:2019+A14:2019+A2:2019+A15:2021

EN 60335-2-29:2004 + A2:2010 + A11:2018;

EN 62233:2008;

EN 55014-1:2017+A11:2020; EN 55014-2:1997+A1:2001+A2:2008+AC:1997

EN 61000-3-2:2014; EN 61000-3-3:2013;

EN IEC 63000:2018

Lieu	Date	Nom, rôle, signature
Dueville	19/10/2021	Luca Bolcati (CEO)

CE



CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

1. Contenu de la garantie conventionnelle

1.1. Askoll EVA s.r.l. une socio unico dont le siège social est situé Via Industria, 30 36031 Dueville (VI), Italie, code fiscal et numéro d'enregistrement au Registre de Vicence 03873430247 (ci-après par souci de concision "Askoll"), une société faisant partie du groupe géré et coordonné par la société Askoll Holding S.r.l. garantit que chaque véhicule électrique qu'elle produit (vélos et cyclomoteurs) (ci-après par souci de concision le "Véhicule Électrique"), y compris les composants et accessoires correspondants sous la marque Askoll, est exempt de défauts de conception et/ou de fabrication (ci-a près pour pour simplifier la « Garantie » aux présentes conditions générales (ci-après, par souci de concision, les « Conditions de garantie »

Déclaration de durée minimale

pour **cyclomoteurs et motocyclettes** :

Conformément à la réglementation, les véhicules sont conçus pour résister à une utilisation normale prévue pendant au moins 16 500 km (cyclomoteurs) et 30 000 km (motocyclettes) parcourus dans les 5 ans suivant la première immatriculation, en tenant compte de l'entretien ordinaire et programmé et des réglages spécifiques de l'équipement.

1.2. La Garantie débute à 00h00 le jour de la livraison du Véhicule Électrique par du point de vente agréé Askoll au premier acheteur (ci-après par souci de concision le « Client ») e aura une durée de 36 (trente-six) mois respectivement, à l'exclusion des membres du Véhicule Électrique sujet à perte de rendement comme, à titre d'exemple : le les pneus, les ceintures, les commandes flexibles, les détails de friction tels que les plaquettes de frein, la batterie du véhicule s'il n'est pas correctement entretenu avec des chargeurs de batterie Askoll, etc. Cette durée est être considéré comme valable aussi bien pour les Clients qualifiés de « consommateurs » conformément au décret législatif 6 Septembre 2005 n. 206 (ci-après le « Code de la Consommation ») et pour les Clients autres que les consommateurs, tels que les professionnels, les personnes morales et les organismes privés ou publics. Ce sera également Il est possible de prolonger la garantie du véhicule jusqu'à un maximum de 72 (soixan te-douze) mois seulement. et exclusivement en achetant l'extension de garantie en même temps que l'achat du Véhicule électrique lui-même. La Garantie ne sera considérée comme valable que et exclusivement si le L'utilisateur client effectuera le bon entretien du véhicule en sa possession en effectuant les opérations décrites dans le tableau d'entretien indiqué dans le manuel d'utilisation et d'entretien. Telles activités doivent être réalisées dans des centres d'assistance agréés par Askoll et les interventions doit être inscrit par le même centre agréé dans ce livret et sur le portail dédié.

1. Contenu de la garantie conventionnelle

La Garantie ne sera considérée comme valable que si le Client-utilisateur effectue un entretien correct du véhicule en sa possession en effectuant les opérations décrites dans le Tableau d'Entretien indiqué dans le livret d'Utilisation et d'Entretien. Ces activités doivent être réalisées dans des centres d'assistance agréés par Askoll et les interventions doivent être enregistrées ici.

1.3. La validité de la Garantie, en cas de transfert de propriété du Véhicule Électrique, se poursuit quel que soit le changement de propriétaire du véhicule dans les conditions prévu dans les présentes conditions de garantie.

1.4. Lorsqu'un défaut de conception et/ou de fabrication est constaté, signalé en conséquence aux conditions de garantie, le client a droit à la réparation gratuite du défaut lui-même au réseau d'assistance Askoll.

1.5. Askoll prendra en charge les frais de réparation ou de remplacement des pièces défectueuses et main-d'œuvre nécessaire à ces réparations ou remplacements. Le choix du remède entre la réparation ou remplacement (qui peut être effectué à l'aide de matériel de rotation, lorsque le les caractéristiques techniques le permettent, ou neuves) dépend d'Askoll selon l'entité du défaut et de la commodité économique d'un remède par rapport à l'autre, sans préjudice du respect des Qualité, sécurité et fiabilité de la réparation ou du remplacement lui-même. Si la réparation du défaut est impossible, excessivement onéreux ou, enfin, d'issue incertaine, Askoll peut remplacer gratuitement le véhicule électrique par un neuf sorti d'usine, du même modèle préparation de cet objet de remplacement.

1.6. Si au cours de la réparation il s'avère que l'intervention ne fait pas partie de celles couvertes de la Garantie, le coût de la réparation doit être entièrement pris en charge par le propriétaire du véhicule.

1. Contenu de la garantie conventionnelle

1.7. Les pièces défectueuses remplacées sous garantie deviennent la propriété d'Askoll.

1.8. Le temps nécessaire aux réparations ne prolonge pas la période de garantie. Les travaux de réparation et/ou remplacement ainsi que les pièces neuves remplacées sous garantie ou réparées sont couvertes par la garantie pour une nouvelle période de 12 (douze) ou 24 (vingt-quatre) mois respectivement, selon pendant toute la durée de la période de garantie applicable au premier acquéreur du Véhicule Électrique objet de réparation.

1.9. La Garantie ne couvre pas le service de mobilité.

2. Exclusions

2.1. Les services d'entretien normal du véhicule électrique sont exclus de la garantie.

2.2. Les composants du Véhicule Électrique sujets à perte d'efficacité sont exclus de la Garantie, usure ou détérioration suite à une utilisation ou un fonctionnement normal du Véhicule Électrique (tels qu'à titre d'exemple uniquement : pneus, ceintures, commandes flexibles, etc.) détails de friction tels que les plaquettes de frein, la batterie du véhicule.

2.3. La Garantie ne s'applique pas aux défauts autres ou sans rapport avec ceux de conception ou fabrication; par conséquent, la garantie ne couvre pas spécifiquement, mais constitue simplement un exemple detive, toute réparation ou remplacement des défauts et/ou dysfonctionnements dus ou découlant de, directement ou indirectement, de:

a) les cas fortuits ou les causes de force majeure (tels que, à titre d'exemple uniquement : oxydation ou autres phénomènes provoqués par l'action d'agents atmosphériques dus aux conditions conditions environnementales ou circonstances hors norme);

b) utilisation du Véhicule Électrique qui ne respecte pas ou en tout cas diffère des réglementations, avertissements et recommandations données dans le manuel d'utilisation et d'entretien (inclus, mais sans s'y limiter, les par exemple, lavage incorrect du véhicule électrique selon les instructions qui y sont contenues signalé);

c) modifications, réparations ou autres interventions qui diffèrent de la modification, de la réparation ou des normes démontage prescrit par Askoll;

d) assemblage de pièces et/ou pièces de rechange différentes de celles prescrites ou dont l'usage n'est pas évident approuvé par Askoll;

e) une mauvaise utilisation du Véhicule Électrique ou une utilisation autre que privée (comme par exemple l'utilisation dans les compétitions sportives de toute nature ou utilisation dans les services de location, les transports publics, etc.);

f) faute intentionnelle, négligence, incompétence, imprudence de la part du propriétaire ou du conducteur.

2. Exclusions

g) accidents, tels que collisions avec d'autres véhicules, personnes, animaux, objets identifiés ou non, ribal conduite, sortie de route, actes de vandalisme;

h) causes externes et/ou corps étrangers (tels que, à titre d'exemple seulement : piqûres de pneus, bris de glace, etc.);

i) l'usure normale du Véhicule Électrique suite à son utilisation en quelque sorte la perte d'efficacité, la détérioration et l'usure que tout matériel, particulier, com la jambe de force et la partie mécanique souffrent du seul effet d'une utilisation prolongée ; l'usure est individualisée dua en comparant l'état, le kilométrage et le temps d'utilisation notés sur les pièces endommagés et le potentiel d'exploitation qui leur est normalement attribué ; là la vérification sera confiée à un expert si nécessaire.

3. Frais client

3.1. La Garantie ne sera valable que si le défaut de conformité a été constaté, par exemple enregistré, par le Client Consommateur au plus tard 2 (deux) mois à compter de la découverte et par le Client Professionnel au plus tard 8 (huit) jours à compter de la découverte.

3.2. Il appartient au Client de communiquer le défaut de conformité dans les délais susvisés en contactant Les points de vente agréés Askoll sont disponibles sur le site Internet d'Askoll **http://askollelectric.com**.

3.3. Le Client devra présenter une copie du justificatif d'achat (reçu ou facture) ou autre justificatif démontrant le fonctionnement et la validité de la Garantie.

3.4. En cas de non-respect des dispositions des paragraphes précédents, la Garantie ne s'appliquera pas fonctionnera et le Client perdra le droit aux services associés.

3.5. La validité de cette Garantie en cas de transfert de propriété du Véhicule Électrique, continue quel que soit le changement de propriétaire du véhicule lui-même, à l'arrêt le fardeau du nouvel acheteur de présenter la preuve d'achat du premier acheteur. Le nouveau Toutefois, le propriétaire est invité à informer Askoll dans les plus brefs délais de l'incident. changement de propriétaire du véhicule électrique avec les modalités disponibles sur le site Askoll **www.askoll.com ou http://askollelectric.com**, également dans le but de permettre à Askoll communication ciblée en cas de rappels liés à la sécurité ou aux mises à jour de quelques détails.

3.6. La Garantie ne couvre pas la prestation de mobilité donc le Client doit livrer, à ses frais et frais, le Véhicule Électrique dans un point de vente agréé Askoll ou, par accord téléphonique préalable, directement aux centres d'assistance agréés. Sur demande spécifique, il peut être un service de collecte du Véhicule Électrique est proposé au domicile du Client, avec frais à régler du Client lui-même, ou assistance au domicile du Client, avec frais de sortie à la charge du Client Client lui-même. Dans les cas exceptionnels où le défaut couvert par la Garantie rend impossible la moto circulaire, les frais de récupération de la moto ou d'assistance à domicile seront préalablement convenu par Askoll.

3.7. Le Client doit collaborer pour la réalisation la plus correcte des activités d'assistance, en fournissant au réseau d'assistance Askoll toute information relative aux circonstances dans lesquelles vous vous trouvez manifesté le défaut en plus des informations et clarifications qu'Askoll, directement ou par l'intermédiaire du réseau d'assistance, si vous en faites la demande.

3.8. La Garantie s'applique aux défauts constatés par Askoll via son réseau d'assistance ; au cas où Askoll ne considère pas la Garantie comme opérationnelle et un conflit survient avec le Client, les opérations de les réparations seront suspendues dans l'attente de l'expertise.

3.9. La Garantie ne sera considérée comme valable que si le Client l'utilise correctement entretien du véhicule en votre possession en effectuant les opérations décrites dans le Tableau Entretien. Ces activités doivent être effectuées dans des centres d'assistance agréés par Askoll e les interventions doivent être consignées dans ce livret et sur le portail mis à disposition disponible dans les mêmes centres d'assistance agréés.

4. Limites de responsabilité

4.1. Sauf dans les cas prévus par la législation nationale impérative applicable aux relations entre les « consommateur » et le producteur et les dispositions sur la responsabilité civile du producteur, Askoll ne sera pas responsable des dommages aux choses et/ou aux personnes causés par le Véhicule Électrique, de son utilisation, de son dysfonctionnement ou de son immobilisation suite à des pannes.

4.2. Tout temps d'arrêt du Véhicule Électrique ou retards dans les réparations ou les remplacements relatifs au Véhicule Le matériel électrique confié au réseau d'assistance Askoll ne donne droit à aucune indemnisation ou remboursement des dépenses (telles que par exemple les dépenses liées aux véhicules de remplacement) par Askoll ou à tout extension de la Garantie.

4. Limites de responsabilité

4.3. Toute compensation pour la perte de profit économique résultant de la dysfonctionnement du véhicule électrique ou autres conséquences coûteuses du défaut lui-même.

5. Nature de cette garantie

5.1. Cette garantie est régie uniquement par les présentes conditions de garantie et les La loi italienne, sans préjudice de l'éventuelle application de dispositions impératives pour protéger le consommateur prévu par la législation applicable dans le pays de résidence du Client qualifié de « consommateur » conformément au décret législatif du 6 septembre 2005 n. 206 de République italienne (ci-après le « Code de la consommation ») ou en vertu de codes similaires ou réglementation nationale similaire applicable dans le pays de résidence du Client (ci-après pour en bref les "Clients Consommateurs").

5.2. Cette Garantie est une garantie conventionnelle au sens de l'art. 133 du Code de Consommation.

5.3. Cette Garantie, au sens des Conditions de Garantie, constitue la seule garantie convention nelle proposé par Askoll en tant que fabricant de véhicules électriques de la marque Askoll.

5.4. Ces conditions de garantie sont sans préjudice des droits impératifs envers le vendeur reconnu à la personne physique définie comme « consommateur » en application du Code des Consommation ou conformément aux réglementations nationales applicables.

5.5. Sauf pour le Client Consommateur ou si cela est prévu autrement par un disposition impérative en vigueur dans le pays du Client, pour tout litige y afférent le tribunal de Vicence, en Italie, aura la compétence exclusive sur ces conditions de garantie.

6. Carnet d'entretien coupons scooter

Propriétaire	**Date:**	**Coupon d'inspection dans i 1000Km**	
Nom de famille:		**Km parcourus**	**Prochaine prestation**
Prénom:			
Interventions:		**Cachet du concessionnaire**	

Propriétaire	**Date:**	**Coupon d'inspection dans i 3000Km**	
Nom de famille:		**Km parcourus**	**Prochaine prestation**
Prénom:			
Interventions:		**Cachet du concessionnaire**	

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Propriétaire	Date:	Coupon d'inspection dans i 6000Km	
Nom de famille:		Km parcourus	Prochaine prestation
Prénom:			
Interventions:		Cachet du concessionnaire	

Propriétaire	Date:	Coupon d'inspection dans i 9000Km	
Nom de famille:		Km parcourus	Prochaine prestation
Prénom:			
Interventions:		Cachet du concessionnaire	

Propriétaire	Date:	Coupon d'inspection dans i 12000Km	
Nom de famille:		Km parcourus	Prochaine prestation
Prénom:			
Interventions:		Cachet du concessionnaire	

Propriétaire	Data:	Coupon d'inspection dans i 15000Km	
Nom de famille:		Km parcourus	Prochaine prestation
Prénom:			
Interventions:		Cachet du concessionnaire	

Propriétaire	Date:	Coupon d'inspection dans i 18000Km	
Nom de famille:		Km parcourus	Prochaine prestation
Prénom:			
Interventions:		Cachet du concessionnaire	

Propriétaire	Date:	Coupon d'inspection dans i 21000Km	
Nom de famille:		Km parcourus	Prochaine prestation
Prénom:			
Interventions:		Cachet du concessionnaire	

Propriétaire	Date:	Coupon d'inspection dans i 24000Km	
Nom de famille:		Km parcourus	Prochaine prestation
Prénom:			
Interventions:		Cachet du concessionnaire	

Propriétaire	Date:	Coupon d'inspection dans i 27000Km	
Nom de famille:		Km parcourus	Prochaine prestation
Prénom:			
Interventions:		Cachet du concessionnaire	

NOTE

NOTE

EAN Code

Numéro de série

Askoll EVA SpA
Via Industria, 30
36031 Dueville (VI) Italia
Tel. 0444 930260
www.askollelectric.com

E2825000